DOCUMENT RESUME

ED 167 440 SO 011 449

TITLE	Post-Primary Practical Education/Training in Senegal. Description and Evaluation of the Experiment. Occasional Paper No. 3.
INSTITUTION	United Nations Educational, Scientific, and Cultural Organization, Paris (France).
PUB DATE	77
NOTE	97p.; For related documents, see SO 011 438-439 ; Parts are marginally legible
EDRS PRICE	MF-$0.83 Plus Postage. HC Not Available from EDRS.
DESCRIPTORS	Agricultural Education; Basic Skills; Case Studies; Curriculum Development; *Developing Nations; *Educational Development; *Educational Needs; Educational Objectives; Educational Philosophy; Educational Planning; Educational Policy; *Educational Practice; Elementary Secondary Education; Foreign Countries; Government Role; Policy Formation; Rural Education; Rural Urban Differences; Student Characteristics; Tables (Data); Teacher Role
IDENTIFIERS	*Senegal

ABSTRACT

The document, written in French, presents an overview of educational programs in Senegal where ten to 17-year-old students are taught practical skills. The monograph is intended for UNESCO staff members and educational advisors as they collaborate with governments in developing nations to improve educational programs. The document is presented in six chapters. Chapter I discusses general, basic and technical training programs for youth in rural sections of Senegal. Chapter II focuses on characteristics and attitudes of students, teachers, administrators, and on school/community interaction. Chapter III discusses objectives, practical education curriculum, and educational planning. Also presented are case studies of the national educational center at M'Bour and various villages which have experimented with agricultural education. Chapter IV concentrates on expansion of the educational system from 1975 to 1976 and presents a case study of educational development in the village of Koubanac. Chapter V views urban educational programs and outlines the Senegalese government's plans for an urban educational center at Bargny. The final chapter offers recommendations for educational improvement, including that the government should set more specific objectives and should cooperate with international funding agencies such as the World Bank to open additional centers. (DB)

****
* Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made *
* from the original document. *
****

ED167440

Financement de l'éducation - Cahier nº 3
Educational Financing - Occasional Paper No. 3

U.S. DEPARTMENT OF HEALTH, EDUCATION & WELFARE
NATIONAL INSTITUTE OF EDUCATION

THIS DOCUMENT HAS BEEN REPRODUCED EXACTLY AS RECEIVED FROM THE PERSON OR ORGANIZATION ORIGINATING IT. POINTS OF VIEW OR OPINIONS STATED DO NOT NECESSARILY REPRESENT OFFICIAL NATIONAL INSTITUTE OF EDUCATION POSITION OR POLICY

"PERMISSION TO REPRODUCE THIS MATERIAL IN MICROFICHE ONLY HAS BEEN GRANTED BY
Edward Wegman
TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC) AND USERS OF THE ERIC SYSTEM."

L'enseignement moyen pratique au Sénégal

Description et évaluation de la phase expérimentale

Post-primary practical education/ training in Senegal

Description and evaluation of the experiment

SO-011440

ED - 77 / WS 74

Unesco, 1977

INTRODUCTION[1/]

L'auteur de l'étude publiée dans ce volume, M. V. Tara, agro-pédagogue, a participé comme consultant à une mission de l'Unesco au Sénégal en octobre-novembre 1976. En plus de sa contribution au rapport de cette mission, il a préparé une étude détaillée de l'enseignement moyen pratique qui peut être considérée comme le bilan de la phase expérimentale, au moment où celle-ci prend fin.

Il a semblé que ce travail méritait d'être lu par ceux qui ont participé ou participeront au développement de l'EMP ainsi que par ceux qui s'intéressent aux innovations dans l'éducation en milieu rural. On a donc décidé d'y consacrer le troisième volume des cahiers de la Division du financement de l'éducation.

1/ Par M. W. Moller, Directeur de la Division du financement de l'éducation.

TABLE DES MATIERES

	Page
Liste des abreviations	1
CHAPITRE I : EVOLUTION ET BILAN DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN PRATIQUE	1
1. Création de l'EMP	1
2. Etapes des activités EMP	1
3. Principes et orientations pédagogiques de la phase préparatoire (1969-1971)	3
4. Principes et orientations pédagogiques de la phase expérimentale	4
4.1 Analyse de la situation préalable	4
4.2 Orientations pédagogiques	4
5. Conséquences pédagogiques des orientations de la phase expérimentale	5
CHAPITRE II : PARTENAIRES PEDAGOGIQUES	9
1. Les élèves	9
1.1 Importance des effectifs à l'arrivée	10
1.2 Recrutement en baisse pour la deuxième promotion de Langomak	11
1.3 Déperdition des effectifs	11
1.4 Faible effectif des scolarisés	12
1.5 Participation des jeunes filles	12
1.6 Répartition par âge des élèves	12
1.7 Eléments d'évaluation des résultats	13
2. Les formateurs	15
2.1 Caractéristiques des formateurs	16
2.2 Opinions des formateurs sur les différents aspects du système EMP	18
3. Les intervenants extérieurs	22
3.1 Intervenants extérieurs dans les activités des foyers expérimentaux	23
3.2 Opinions des intervenants extérieurs et réponses aux différents problèmes posés par l'expérience EMP	23
4. Les villageois	24
4.1 Activités des villageois	25
4.2 Opinions des villageois relevées durant la phase de préparation	29
4.3 Opinions et préoccupations actuelles des paysans touchés par l'EMP	30

Page

CHAPITRE III : ANALYSE ET BILAN DES ACQUIS PEDAGOGIQUES DANS LA PHASE EXPERIMENTALE 33

1. La phase préalable 33

1.1 Progression de la phase préalable 33
1.2 Résultats actuels de la phase préalable 34
1.3 Conseils pour l'expansion 35

2. Formation des formateurs 35

2.1 Caractéristiques de la formation des formateurs 35

3. Programmes de formation : améliorations et consolidation des programmes initiaux 37

3.1 Les thèmes de formation 37
3.2 La réalisation des programmes en 1975/76 (annexe 4) Facteurs favorables et défavorables 38

4. Programmation et planning de formation 39

5. Productions intellectuelles du Centre national de M'Bour 40

6. Bilan des transformations entreprises dans les villages expérimentaux 42

CHAPITRE IV : PHASE D'EXPANSION DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN PRATIQUE 45

1. Expansion de l'enseignement moyen pratique : analyse des problèmes posés au départ 45

1.1 Les jeunes auxquels s'adresse l'EMP 46
1.2 Critères de choix des futurs centres 46
1.3 Nombre de centres 47
1.4 Phase préparatoire actuelle pour l'ouverture d'un nouveau foyer 47

2. Informations contenues dans les dossiers d'ouverture 47

3. Perspective d'action EMP dans une zone nouvelle présentant de nombreux facteurs favorables 48

3.1 Choix de Koubanao 48
3.2 Opinions et remarques des villageois de Koubanao 49
3.3 Remarques sur les possibilités offertes à Koubanao 50

CHAPITRE V : L'ENSEIGNEMENT MOYEN PRATIQUE URBAIN 53

1. Contacts et collaboration avec les services et organismes divers de formation et de promotion, information réciproque, actions communes éventuelles 53

2. Autres activités 56

3. Planning prévisionnel d'activités de l'EMPU pour les années 1977-1978 pour le centre de Bargny 56

4. Remarques sur l'EMPU 59

Page

CHAPITRE VI : BILAN ET RECOMMANDATIONS 61

1. Bilan 61
2. Recommandations générales 62

ANNEXES

Annexe 1 : Conclusions et opinions d'un séminaire de la cellule régionale mixte

Annexe 2 : Programme de formation théorique pour tous les cadres moyens de l'EMP. Les unités de formation

Annexe 3 : 1ère partie : Réajustements apportés aux programmes de première année

2ème partie : Réajustements apportés aux programmes de deuxième année

Annexe 4 : Réalisation des programmes en 1975/76

Annexe 5 : Schéma quotidien de formation au foyer
Schéma hebdomadaire (3 jours) de formation (horaires)
Schéma mensuel de formation

Annexe 6 : Réalisation en vraie grandeur ou en voie d'expansion

Annexe 7 : Zone de Kabounayes : principales caractéristiques des villages

Annexe 8 : Chronologie des activités significatives de l'EMP, branche urbaine

Annexe 9 : Coût de création et de fonctionnement d'un foyer EMP

Annexe 10 : Recommandations d'ordre méthodologique et pédagogique

LISTE DES ABREVIATIONS

BNDS	Banque nationale de développement du Sénégal
CE	Cours élémentaire
CEG	Collège d'enseignement général
CER	Centre d'expansion rurale
CES	Collège d'enseignement secondaire
CR	Communauté rurale
EMP	Enseignement moyen pratique
EMPR	Enseignement moyen pratique rural
EMPU	Enseignement moyen pratique urbain
ENDA	Programme "Formation pour l'environnement"
IDEP	Institut de développement et de planification
IRFED	Institut international de recherche et de formation pour l'éducation et le développement
ISRA	Institut sénégalais de recherches agronomiques
MEN	Ministère de l'éducation nationale
SEJS	Secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports
SEPH	Secrétariat d'Etat à la promotion humaine
SODEVA	Société de développement et de vulgarisation agricole
TP	Travaux pratiques
UPS	Union progressiste sénégalaise
YMCA	Young Men's Christian Association

CHAPITRE I

EVOLUTION ET BILAN DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN PRATIQUE

1. Création de l'EMP

Créé en 1971 sur la base des conclusions d'une Commission de travail interministérielle, l'EMP fut confié d'abord au Secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports. Depuis avril 1973, l'EMP est rattaché au Secrétariat d'Etat à la promotion humaine dont il constitue l'une des quatre Directions à côté de celles de l'Animation, de l'Alphabétisation et de la Formation professionnelle.

Selon la loi du 3 juin 1971, l'enseignement moyen au Sénégal comprend l'enseignement moyen général, l'enseignement moyen technique et l'enseignement moyen pratique. Ces enseignements, qui font suite à l'enseignement élémentaire, précèdent soit l'enseignement secondaire général technique ou professionnel, soit comme l'EMP, l'insertion dans la vie active.

Les effectifs potentiels de l'EMP sont très importants car il s'agit de la plupart (80 %) des garçons et des filles scolarisés dans le cycle élémentaire qui ne peuvent pas continuer leurs études.

Dès 1969, une Commission de travail interministérielle a été chargée d'étudier le schéma d'un nouveau système éducatif : "l'Enseignement moyen pratique" destiné à préparer une insertion de ces jeunes dans les structures de production agricole et artisanale de leurs villages.

Les conclusions de la Commission ont été publiées en 1971 et ont servi de canevas de départ pour la création d'une Division EMP au Secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports. Les orientations contenues dans ce premier schéma ont été remplacées, dès 1972, avec l'arrivée d'une équipe de l'Institut international de recherche et de formation pour l'éducation et le développement, par des objectifs beaucoup plus ambitieux faisant de l'EMP, dans certains de ses principes, une véritable novation pédagogique avec tout ce que cela peut entraîner d'espoirs et de résistances.

2. Etapes des activités EMP

L'EMP s'est développé en trois étapes :

(i) une phase préparatoire, 1969-1971 ;

(ii) une phase expérimentale destinée à tester objectifs et méthodes, in situ, notamment à partir des activités de deux foyers ouverts en 1973 et 1975, le premier à Langomak dans l'arrondissement de Fissel et le second à Khassous dans l'arrondissement de Tattaguine ;

(iii) une phase d'extension abordée en 1975.

Les principales dates qui ont marqué l'évolution des recherches d'implantation expérimentales et de préparation de l'extension sont les suivantes :

- après la création de la Division EMP, dès novembre 1971, deux missions régionales ont été organisées par les responsables de la Promotion humaine, au Sine-Saloum et à Thiès, pour y rechercher la (ou les) zone(s) d'expérimentation de l'EMP. A la suite du rapport de mission, les responsables du Secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, en concertation avec les autorités régionales et départementales, ont retenu le Département de M'Bour et la zone de Fissel ;

- en décembre 1971, puis en janvier 1972, une réunion des responsables du SEJS et un séminaire national de tous les agents de la Direction de la promotion humaine ont examiné, discuté et aménagé l'intervention de l'équipe EMP sur le terrain ;

- en mars 1972, le Secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports a installé officiellement l'équipe EMP à M'Bour ;

- en février et mars 1973, deux conseils interministériels ont abouti à la décision de continuer la phase expérimentale au Centre national de M'Bour et dans les deux foyers expérimentaux de Langomak et de Khassous ;

- en juin 1973, un séminaire EMP à Saint-Louis a permis, en trois journées de travail, de soumettre à l'avis des cadres régionaux, l'ensemble des acquis (premiers contacts avec les populations, premiers outils d'investigation, etc.) ;

- en mai 1974, un nouveau conseil interministériel ainsi qu'un conseil national de l'UPS examinaient les acquis de l'expérience, les réponses suscitées par les décisions précédentes, les perspectives d'action et de recherche pour aboutir à de nouvelles décisions ;

- en août et septembre 1975, à l'initiative conjointe du SEPH et de MEN, une cellule mixte nationale était mise en place sous la présidence de l'Education nationale pour organiser des séminaires régionaux qui devaient conduire à la création de cellules mixtes régionales ;

- en novembre 1975, à la demande des députés, le Secrétaire d'Etat à la promotion humaine exposait devant l'Assemblée nationale les acquis et les résultats de l'expérience, ses perspectives et le projet d'extension (exposé qui reprenait les éléments essentiels d'un article qu'il avait publié en juillet 1975 dans la revue Ethiopiques) ;

- durant les premiers mois de l'année 1976, les Secrétaires d'Etat à la promotion humaine et à l'éducation nationale ont procédé à la mise en place officielle des cellules mixtes régionales ;

- en avril 1976, un nouveau conseil interministériel examinait les résultats et les perspectives de l'EMP pour se clore en juin 1976 sur de nouvelles directives, en particulier le recrutement prioritaire des enfants ayant terminé leur scolarité.

Il n'est pas possible de rappeler ici toutes les déclarations officielles dont l'action EMP a été l'objet à plusieurs occasions : discours programme du Premier ministre devant l'Assemblée nationale, par exemple. Ces références montrent que, si les différentes étapes et orientations de l'EMP ont été entérinées par les autorités responsables, les conceptions de ces dernières ont évolué, en particulier au sujet du problème de la prise en charge des jeunes non scolarisés dans les foyers expérimentaux.

3. Principes et orientations pédagogiques de la phase préparatoire (1969-1971)

Selon les indications données par la Promotion humaine en août 1971, les idées directrices de départ (1969-1971) étaient les suivantes :

3.1 Il faut éviter le gaspillage que représente la scolarisation d'effectifs dans le cycle primaire qui ne continuent pas ensuite dans le cycle moyen. (Les non-scolarisés ne font donc pas partie des préoccupations directes du groupe de travail).

3.2 Le contenu de la formation EMP est défini comme étant, d'une part, la "consolidation des connaissances générales" des jeunes acquises dans le cycle primaire et, d'autre part, "l'acquisition des connaissances techniques nouvelles nécessaires pour les activités du paysan moderne, de l'artisan et du pêcheur ainsi que du membre responsable de la famille et de la communauté".

3.3 Pour atteindre ces objectifs, la Commission a proposé un type de formation axée essentiellement sur la réinsertion :

(i) utilisation des structures existantes : communauté rurale, coopératives, cellules d'animation et actualisation des connaissances générales : français, mathématiques, complétée des travaux pratiques, d'exercices de formation et de visites sur le terrain ;

(ii) apprentissage pratique (alternance) dans le milieu familial ou professionnel proche (artisans, éleveurs, pêcheurs) et dans les structures locales (coopératives, ateliers) ;

(iii) participation des jeunes aux projets locaux afin de réaliser un apprentissage des prises de responsabilité dans le développement de la communauté.

3.4 Des moyens très légers ont été envisagés pour cette période :

(i) trois instructeurs mobiles par arrondissement dans quatre arrondissements expérimentaux pour coordonner les actions et les moyens existants : services techniques, éducation nationale, coopératives, conseils de village ;

(ii) phase d'expérimentation d'un an ;

(iii) travail de formation proprement dit de six mois d'enseignement de salle et de six mois de stage de terrain.

3.5 Les visées pédagogiques de cette première phase étaient assez modestes et ne concernaient pas la masse des jeunes non scolarisés. La participation des collectivités villageoises à la formation et à la réinsertion des jeunes était également peu approfondie.

Les orientations données par cette première phase devraient avoir peu de suite pour l'organisation des futures structures et activités EMP. En effet, dès novembre 1971, le travail a été repris sur des bases et avec des perspectives beaucoup plus ambitieuses et novatrices, bien que les textes normatifs de base ne semblent pas avoir marqué de tournant significatif dans le sens de cette nouvelle orientation ; d'où une suite de malentendus causés par les interprétations différentes données au terme et à la structure EMP : cycle post-scolaire pour certains, donc s'adressant aux anciens scolarisés, cycle para-scolaire pour d'autres, ouvert à toute la classe d'âge (scolarisés ou non).

4. Principes et orientations pédagogiques de la phase expérimentale

Un second groupe de travail a été formé en novembre 1971, comprenant deux représentants de la Division de l'EMP fraîchement créée au Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux sports avec l'assistance technique de l'IRFED. L'objectif de ce groupe de travail était défini comme suit : élaborer un système éducatif qui puisse être étendu à l'ensemble du pays, qui assure une insertion des jeunes dans les circuits de production et qui soit supportable par le budget de l'Etat[1].

Les premières conclusions de ce second groupe de travail ont été exposées dans une note de synthèse de l'EMP en juin 1972. Les orientations qui s'en dégagent sont les suivantes :

4.1 Analyse de "la situation préalable"[1]

(i) L'exode rural est plus qu'un fait démographique ; il correspond à un malaise des jeunes dans la société rurale ; c'est un phénomène croissant que l'on retrouve dans tous les pays et il est lié, par ailleurs, à la croissance anarchique des villes.

(ii) Pour maîtriser ce phénomène à la base, une action de formation serait insuffisante ; il s'agit de commencer parallèlement un processus de transformation des structures de production, c'est-à-dire les bases socio-économiques mêmes de la société villageoise. Cette transformation est conçue comme devant être, peu à peu, ressentie et décidée par les paysans eux-mêmes qui associeraient ensuite les jeunes à leurs décisions.

(iii) La formation, dès lors, ne serait qu'une conséquence et un moyen de mettre en oeuvre cette profonde transformation de l'univers villageois, d'où les orientations très caractéristiques données au système éducatif proposé.

4.2 Orientations pédagogiques

(i) L'EMP doit être un système socio-éducatif plus qu'un système scolaire ; il doit être la conséquence d'un projet socio-économique et culturel explicité par la société rurale elle-même, et le moyen d'alimenter ce projet social pour lui permettre d'évoluer en permanence.

(ii) Le système éducatif doit être maîtrisé par la société dont il est l'expression et devenir un moyen de lutte contre la dépendance socio-économique et de conquête d'une indépendance socio-culturelle.

(iii) L'EMP doit être un système éducatif du changement social plus qu'une réponse technique ou bureaucratique aux urgences posées par les jeunes. Il doit donc s'appuyer en permanence sur les données de l'analyse du changement réalisée dans et par le milieu social concerné.

1/ cf. Antoine Richard, L'enseignement moyen pratique au Sénégal - Fascicule 2, IRFED, Paris, 1973.

De ces orientations découlent les caractéristiques du système EMP mis progressivement en oeuvre depuis 1972, aussi bien quant au type d'effectifs concernés (scolarisés et non-scolarisés) qu'en ce qui concerne les objectifs pédagogiques intermédiaires, les méthodes et le contenu des formations.

5. Conséquences pédagogiques des orientations de la phase expérimentale

(a) Formation des scolarisés et des non-scolarisés

L'orientation la plus importante et la plus lourde de conséquences a été la prise en charge concomitante des scolarisés et des non-scolarisés. L'EMP n'a pas suivi le schéma de l'Education nationale, reflété dans le texte des lois d'orientation. L'EMP ne devrait donc pas être "une filière parallèle de l'enseignement moyen général et technique". Les raisons données à l'appui de cette option sont les suivantes[1] :

(i) les jeunes anciens scolarisés sont en minorité dans les villages. Ils sont dévalorisés socialement par leur échec scolaire ; l'école élémentaire les a "déruralisés" ; leur mentalité, leurs aspirations et leur savoir-faire essentiellement scolaires en font des marginaux. Les séparer davantage des jeunes de leur âge non scolarisés équivaudrait à aggraver leur isolement dans le village ;

(ii) les jeunes non scolarisés sont, par contre, plus proches de leur milieu familial et social, mieux intégrés, dotés d'aptitudes pratiques et de savoir-faire tout de suite utilisables ; ils servent de trait d'union entre leurs collègues de classe d'âge scolarisés et l'ensemble de la communauté rurale. Ils ne sont pas, néanmoins, épargnés par la tentation de l'exode en ville, exode qu'ils feront dans des conditions d'adaptation beaucoup plus difficiles que les scolarisés.

Le concept de classe d'âge comme entité socio-démographique élémentaire apparaît ainsi comme essentiel dans ce système de référence.

(b) Formation finalisée et non formelle

Il a donc été proposé de mettre en place une pédagogie à la fois axée sur des objectifs précis (la réinsertion des jeunes) et à caractère non formel et "éclaté" se situant en dehors du schéma parcellaire et monocentrique des administrations et enseignements classiques.

Plusieurs postulats méthodologiques prolongent cette orientation :

1/ cf. Richard, op. cit. et Mercoiret (Jacques et Marie-Rose), Documents pédagogiques édités par le Centre national de M'Bour, 1975-1976.

(i) le thème de l'exode des jeunes est "mobilisateur" auprès des villageois. C'est un problème de fond aux yeux des paysans et susceptible, de ce fait, de lier l'idée de formation des jeunes à celle de transformation, de changement du monde rural : techniques et rapports de production, mentalités, relations entre générations ;

(ii) de ce point de vue, le système scolaire actuel comporte de nombreux aspects négatifs puisqu'il concourt à la désintégration du corps social, préparant, sous une forme ou une autre, les enfants à l'exode ;

(iii) à la suite du processus de "conscientisation"[1/] des paysans, ceux-ci s'aperçoivent qu'effectivement les gens du village forment un tout par dessus les clivages apparents, scolarisés et non-scolarisés, anciens et jeunes, hommes et femmes, notables ou non. Même le groupe d'âge apparaît, à la limite, comme un critère de définition secondaire ; si l'on se tourne, en effet, vers des objectifs de changement, c'est-à-dire des projets d'amélioration concrets, tous les partenaires du village, adultes, jeunes, scolarisés ou non, sont concernés au même titre par la formation dans les foyers.

(c) Conclusions pédagogiques

Elles découlent étroitement des hypothèses théoriques précédentes :

(i) l'action de formation-transformation commence dans le village, lors de la phase préalable au cours de laquelle adultes, jeunes scolarisés et non scolarisés sont réunis en commun par les animateurs et les "médiateurs" (formateurs spécifiques EMP) ;

(ii) après avoir présenté, clarifié et analysé les problèmes et les données de leur situation actuelle ainsi que les perspectives immédiates et à moyen terme du processus de formation-transformation à travers l'action de l'EMP, la population du village concourt à la définition en commun des thèmes et des modalités de formation dans les foyers ;

(iii) le centre de gravité de l'opération se déplace ensuite légèrement vers le foyer aux activités duquel participent non seulement les formateurs spécialisés mais également des paysans, soit directement en présentant certaines techniques ou informations, soit indirectement en mettant à la disposition des jeunes des moyens de travail dans les exploitations, terrains, outils, etc.

1/ Processus de prise de conscience des ruraux.

La formation proprement dite dans les foyers se bâtit ainsi progressivement à travers des outils spécifiques :

- un programme annuel de formation qui traduit en termes de séquences les thèmes de formation préalablement définis avec les paysans ;

- une progression pédagogique dégagée par la pratique ;

- une alternance des activités de salle et de terrain : trois jours enseignement de salle, et trois jours travail dans l'exploitation familiale avec suivi et référence continuels de ce que l'on fait au foyer.

Selon les promoteurs du système, une étroite relation devrait ainsi exister entre le milieu villageois et le foyer afin que les effets de formation soient répercutés rapidement dans le milieu, non seulement à travers l'alternance (activités des élèves), mais surtout à travers les différents projets et opérations de transformation étudiés et mis en oeuvre avec un ou plusieurs carrés (famille élargie) sinon avec l'ensemble du village. On verra au chapitre III dans quelle mesure cette hypothèse de travail a été traduite dans les faits durant la phase expérimentale.

CHAPITRE II

PARTENAIRES PEDAGOGIQUES

La pédagogie EMP, considérée dans sa double finalité formation-transformation, s'adresse à plusieurs catégories de partenaires :

- les élèves anciens scolarisés ou non scolarisés
- les formateurs EMP à tous échelons
- les formateurs paysans : adolescents (Selbés) et adultes
- le milieu villageois : carrés (parents d'élèves), quartiers, villages
- les intervenants extérieurs : agents des services techniques, administratifs, etc.

L'apport de chacune de ces catégories est important ; s'il fait défaut pour différentes raisons (absence de moyens, d'organisation, par exemple), les activités de formation sont entamées et le système éducatif, dans son ensemble, menacé.

1. Les élèves

Tableau II-1

Effectifs de la promotion no. 1 - Foyer de Langomak
(1973-1977)

Année	Garçons		Filles		Total inscrits
	AS 1/	NS 1/	AS	NS	
1973/74					138
1974/75					115
1975/76	12	64	3	17	96

1/ AS : anciens scolarisés
NS : non scolarisés

Tableau II-2

Effectifs de la promotion no. 2 - Foyer de Langomak
(1975-1979)

Année	Garçons		Filles		Total inscrits
	AS	NS	AS	NS	
1975/76	-	51	-	4	55

Table II-3

Effectifs de la promotion no. 1 - Foyer de Khassous
(1975-1979)

Année	Garçons		Filles		Total inscrits
	AS	NS	AS	NS	
1975/76	3	98	-	86	187 1/
1976/77	-	51	-	55	106

1.1 Importance des effectifs à l'arrivée

A Langomak et à Khassous, un nombre important de jeunes gens sont inscrits aux foyers dans l'année de l'ouverture. Ces effectifs sont plus importants que ceux d'une promotion de scolarisés des zones respectives qui est de 30 à 40 élèves.

Cet afflux d'élèves est un indice de l'efficacité du travail fait par les agents EMP dans les villages des deux zones durant la phase préalable, ainsi que de l'intérêt soulevé par le Projet EMP dans le milieu au moment de l'ouverture des foyers.

1/ Dont plus d'une trentaine ne se sont pas présentés.

Le recrutement des jeunes à partir des listes établies par les Comités villageois constitue, comme on le verra ci-après, un des thèmes essentiels de la phase préalable ; chaque carré fut contacté, à ce titre, par le Comité villageois et les agents EMP. La grande majorité des jeunes de classe d'âge de 12 à 16 ans ont été inscrits et accueillis ainsi dans les deux foyers.

1.2 Recrutement en baisse pour la deuxième promotion de Langomak

Il s'agit d'une promotion perturbée et on ne peut conclure à une baisse d'intérêt pour l'EMP dans les villages. Cet "accident" s'expliquerait par les raisons suivantes :

- le travail de recrutement d'élèves a été considérablement ralenti dans les douze villages de la zone, faute de formateurs : la plupart de ceux-ci ont été, en effet, affectés à l'autre foyer de Khassous pour assurer l'année d'ouverture avec un nombre très élevé d'élèves ;

- une seconde raison est l'absence de promotion de scolarisés en 1974 et 1975, le cycle complet de deux écoles primaires de la zone n'étant que tous les trois ans. Ainsi, il n'y a même pas eu de seconde promotion EMP en 1974/75, comme on le remarquera dans le tableau ci-dessus. L'année scolaire 1976/77, par contre, comprendra une promotion d'anciens scolarisés qui n'aura pas pu aller dans le secondaire et qui sera reprise par le foyer (environ 20 jeunes). On attend une troisième promotion d'environ 100 élèves : 20 scolarisés et 80 non scolarisés ;

- les difficultés rencontrées depuis un an au Centre national de M'Bour : problèmes d'orientation générale, interruption de la formation des formateurs, etc. se sont ressenties dans les foyers et dans les villages et aboutissent à un certain attentisme de la part de toutes les parties intéressées.

1.3 Déperdition des effectifs

La déperdition remarquée dans les tableaux s'explique par plusieurs raisons :

(a) Raisons d'ordre général :

- le "trop-plein" d'effectifs au départ, parmi lesquels certains furent insuffisamment motivés et peu décidés à continuer réellement ;

- l'image fausse de l'EMP que se faisaient une partie des élèves et des parents quant à l'importance de l'effort à poursuivre pendant quatre ans et au type d'engagement demandant beaucoup de persévérance et de travail.

(b) Raisons particulières données par les élèves par ordre de fréquence :

- se considèrent comme étant trop âgés pour "aller à l'école"
- accèdent à des fonctions traditionnelles : Selbés, etc.
- mariage
- distance trop grande du foyer
- absorbés par les travaux du carré : agriculture, élevage, etc.
- postes en ville
- évènements familiaux : décès, déménagements, etc.

Malgré ces différentes raisons, l'importance de la déperdition n'est nullement inquiétante. L'objectif initial fixé à Langomak était d'arriver à des promotions de 80 élèves en fin d'année, ce qui semble tout-à-fait réalisable puisqu'ils sont 96 actuellement.

L'ensemble des résultats et enseignements recueillis durant cette période expérimentale permet de penser que pour ces deux zones le flux d'élèves se maintiendra à condition que l'effort mené pour assurer un fonctionnement convenable à l'EMP soit poursuivi.

1.4 Faible effectif des scolarisés[1/]

Ce problème a été rappelé à plusieurs reprises dans les pages précédentes. Il est lié très étroitement au faible taux de scolarisation apparent[1/] dans les deux zones. A Langomak, le nombre d'élèves ayant terminé le cycle primaire sans pouvoir continuer dans le secondaire est de l'ordre de 20 à 30 jeunes. Il est donc évident que le choix des zones actuelles n'est pas très judicieux pour une opération expérimentale axée en priorité sur les anciens scolarisés, selon la définition officielle de l'EMP.

1.5 Participation des jeunes filles

La participation assez élevée des jeunes filles, particulièrement au foyer de Khassous où en fin d'année elles sont plus nombreuses que les garçons, constitue un indice remarquable de l'intérêt profond porté à l'EMP par les villageois. C'est le seul moyen pour les jeunes filles, ainsi que pour les non-scolarisés, d'améliorer leur avenir intellectuel et socio-économique. Cette voie doit être explorée davantage dans les travaux futurs des zones expérimentales et ensuite dans les foyers nouveaux.

1.6 Répartition par âge des élèves

La majorité des élèves sont âgés de 12 à 14 ans comme il apparaît ci-après pour la première promotion de Khassous. Il s'agit de l'âge actuel des élèves en fin de première année.

1/ On ne dispose pas d'informations chiffrées suffisantes sur les écoles primaires dans l'arrondissement (nombre de classes, promotion de sorties par année, etc.) pour se prononcer formellement sur ces problèmes.

Tableau II-4

Répartition des effectifs par âge et par sexe

Age	Garçons	Filles	Ensemble
	%	%	%
10 ans	2	1	3
11 "	4	13	17
12 "	14	10	24
13 "	11	14	25
14 "	6	10	16
15 "	9	4	13
16 "	-	-	-
17 "	2	-	2
	48	52	100

Ce tableau ne comprend pas les élèves ayant abandonné ou ayant été évincés du foyer en fin de première année. Pour le groupe d'âge de 10 et 11 ans, la participation des jeunes filles est plus élevée, ce qui est conforme à leur développement physique plus rapide et à leur statut socio-économique plus précoce.

Le seuil d'âge optimum souhaitable pour l'admission à l'EMP serait de 14 ans. Cependant, pour cette première promotion de Khassous, 70 % des effectifs avaient moins de 14 ans.

1.7 Eléments d'évaluation des résultats

On ne dispose pas dans les foyers de suffisamment d'éléments de mesures quantifiables et systématiques des résultats. Ceci constitue une des lacunes du travail dans les foyers expérimentaux actuels.

Toutefois, les formateurs connaissent bien leurs élèves qu'ils suivent au centre comme dans leur village. Aussi a-t-il été possible de faire porter par les formateurs, pour chaque élève, une appréciation portant sur les critères suivants :

- l'assiduité aux activités du foyer
- le niveau des acquis théoriques en fin d'année
- le niveau des acquis pratiques en fin d'année
- les qualités de vie collective : sociabilité, discipline
- le degré d'engagement des parents pour les jeunes du foyer de Langomak qui dure depuis quatre ans.

Les tableaux qui suivent donnent les résultats de ces appréciations dont on étudiera ensuite la signification.

(a) Foyer de Langomak

Tableau II-5

Appréciation des résultats

	Résultats			
	Satis-faisant	Passable	Faible	Ensemble
Assiduité	60	20	20	100
Acquis théorique	40	38	22	100
Acquis pratique	39	43	18	100
Vie collective	68	22	10	100
Engagement des parents	28	32	40	100

Ce tableau a été établi à partir des résultats d'un échantillon de 50 élèves, c'est-à-dire un peu plus de la moitié des effectifs en fin de troisième année. Les appréciations ont été données deux fois : d'une part par l'ensemble des formateurs pour chaque élève, d'autre part par le formateur qui le connaît le mieux.

Bien que ces résultats ne soient utilisables qu'à titre indicatif, ils montrent quelques ordres de grandeur intéressants :

- une bonne assiduité des élèves en troisième année : ceux qui fréquentent irrégulièrement le foyer ont été évincés en fin de première ou de deuxième année ;

- des résultats assez bons ou passables en ce qui concerne les acquisitions théoriques et pratiques avec une très légère avance pour les acquisitions pratiques ;

- un excellent score pour la vie collective, discipline et sociabilité, qualités très appréciées aussi bien par les formateurs que par le milieu villageois traditionnel.

Le score moins élevé de l'engagement des parents s'explique par plusieurs types de facteurs : il s'agit de réalisations concrètes qui touchent à l'exploitation agricole : fumure, plantations, etc., effectuées par les carrés en vue de l'instruction des jeunes. Ces réalisations demandent un certain laps de temps avant de devenir significatives. En tout on obtient un seuil intéressant d'engagement des parents (60 %) constituant une indication de transformation du milieu assez remarquable pour un laps de temps relativement bref (trois-quatre ans) compte tenu des lenteurs de transformation habituelles des milieux ruraux traditionnels. En effet, beaucoup de parents d'élèves, avant d'entreprendre en vraie grandeur les transformations proposées, préfèrent "voir faire les voisins", ce qui est caractéristique des paysans sérères comme des paysans en général.

(b) Foyer de Khassous

Tableau II-6

Appréciation des résultats

	Résultats			
	Satis-faisant	Passable	Faible	Ensemble
Assiduité	42	44	14	100
Acquis théorique	26	44	30	100
Acquis pratique	49	41	10	100
Vie collective	80	14	6	100

Ces estimations sont établies de la même manière que pour le foyer de Langomak. Elles concernent l'ensemble des élèves de la première promotion ayant terminé la première année.

Il n'y a pas d'évaluation de l'engagement des parents puisque sur une année, comme on vient de l'indiquer, les transformations ne sont pas évaluables.

Les acquis théoriques sont relativement peu satisfaisants par rapport aux acquis pratiques d'une part, et par rapport à ce qu'on avait constaté à Langomak d'autre part. Ceci s'explique par le fait que le foyer de Khassous a fonctionné uniquement avec des non-scolarisés. Il faut noter aussi qu'il n'y a pas eu cette année d'alphabétisation dans ce foyer faute de formateurs spécialisés.

Pour les estimations du comportement et de la discipline des élèves (vie collective), les résultats sont encore plus positifs qu'à Langomak, indice significatif du sérieux et de l'application avec lesquels les jeunes non scolarisés abordent ce cycle de formation.

2. Les formateurs

Les formateurs constituent une des pièces maîtresses du dispositif de l'EMP. Ils remplissent quatre grandes fonctions dans les foyers et aux villages :

(i) responsables des foyers assumant par ailleurs des activités de recherche de l'équipe du Centre national de M'Bour ;

(ii) "médiateurs" chargés de la réalisation des programmes théoriques et pratiques des foyers ;

(iii) animateurs de certaines activités au foyer ainsi que des activités de transformation et suivi dans les villages ; et

(iv) chargés d'activités spécialisées : alphabétisation, agronomie, technologie, etc.

A ce titre, notons que de nombreux formateurs demandent qu'à l'avenir ils soient davantage spécialisés dans un travail particulier tel que l'élevage, le maraîchage, les plantations, etc.

2.1 Caractéristiques des formateurs

Le tableau II-7 rend compte des caractéristiques des formateurs actuellement dans les deux foyers expérimentaux. On y remarquera quelques traits de ce groupe :

(i) âge moyen supérieur à 30 ans, ce qui constitue sans doute un atout important quant à la motivation des intéressés, à leur expérience personnelle antérieure et aux chances de stabilité dans les nouveaux postes ;

(ii) origine régionale très diversifiée, la majorité n'étant pas des Sérères, ce qui peut poser des problèmes pour le travail en milieu non scolarisé (Sérère) ;

(iii) niveau d'études assez élevé : BEPC, Bac et plus ;

(iv) leur corps d'origine est, pour la plupart d'entre eux, l'Education nationale et pour quelques uns la Promotion humaine ;

(v) par ailleurs, à deux exceptions près, ces formateurs ont été volontaires pour rejoindre l'EMP. Les raisons données révèlent un état d'esprit assez dynamique et motivé puisque, sur les 24 réponses, 17 ont une connotation sociale et objective : contribution à la promotion des paysans, mise en pratique des principes de la réforme de l'enseignement et attrait des méthodes de l'EMP.

On s'apercevra toutefois à travers les autres réponses que, malgré ces bonnes dispositions au départ, le moral des formateurs semble avoir fléchi en raison des difficultés rencontrées et de l'imprécision de leurs statuts. Ces problèmes doivent recevoir des solutions si l'on désire maintenir et consolider ce premier noyau de nouveaux corps de formateurs EMP.

Tableau II-7

Liste et caractéristiques des formateurs des deux foyers : Langomak et Khassous

Fonction actuelle	Sexe	Age	Ethnie	Niveau d'études	Formation d'origine	Formation EMP	Spécialisation EMP
Directeur du Foyer Langomak	M	36	Sérère	Bac + 3 ans	Directeur spécialisé	3 ans	Médiateur
Directeur du Foyer Khassous	M	31	Toucouleur	CAEP	Instructeur enseignement pratique	4 ans	Technologie
Technologie : animation médiation	M	27	Toucouleur	BES	Instituteur	2 ans	Technologie
Alphabétisation	M	34	Sérère	Secondaire	Instituteur	3 ans	Médiateur alphabétisation
Formation générale	M	32	Ouolof	Bac + 1 an	Professeur CEG	1 an	Médiateur
Médiateur	M	32	Sérère	3ème + CAP	Instituteur	1 an	Médiateur
Médiateur	M	33	Ouolof	BEPC + CAP	Instituteur	2 ans	Médiateur
Médiatrice	F	35	Ouolof	BEPC	Enseignante	1 an	Médiatrice
Médiatrice	F	25	Sérère	BEPC	Institutrice	1 an	Médiatrice
Médiateur	M	33	Sérère	BEPC	Instituteur	2 ans	Médiateur
Responsable animation	M	33	Ouolof	BEPC	Instituteur	2 ans	Animation
Médiation	F	32	Sérère	Bac	Professeur CEG	1 an	Médiation (filles)
Animation	F	30	Toucouleur	BEPC	Monitrice rurale	3 ans	Animation
Animation	F	29	Toucouleur	CAP	Animation rurale	4 ans	Animation
Animation	F	31	Ouolof	Bac	Animation rurale	3 ans	Animation

2.2 Opinions des formateurs sur les différents aspects du système EMP

Plusieurs questions ont été posées aux formateurs des deux foyers expérimentaux pour connaître leurs opinions et attitudes concernant leur travail. L'analyse de ces opinions est utile pour comprendre et situer certains problèmes et difficultés de la phase actuelle de l'expérience. Les conseils et enseignements tirés par les formateurs de leur travail actuel sont intéressants pour une meilleure préparation des futures étapes.

(a) Raisons du choix de l'enseignement moyen pratique

- pour contribuer à la promotion des paysans	8 réponses
- pour suivre l'esprit de la réforme de l'enseignement	5 "
- continuer à se former	4 "
- attrait de la méthode EMP	4 "
- avoir une meilleure situation	3 "
	24 réponses 1/

(b) Opinions des formateurs sur les différents problèmes de la phase expérimentale

Les réponses des formateurs (tableau II-8) doivent être interprétées avec prudence compte tenu de la durée très inégale de formation : cinq formateurs n'ayant qu'une année de formation (cf. tableau). En outre, cette dernière année de formation au Centre national de M'Bour a été difficile : problèmes matériels, statutaires, incertitude sur l'avenir de l'EMP. Ceci explique en particulier les réponses négatives relativement nombreuses concernant la formation des formateurs. Le sens de certaines de ces réponses (sur la formation des formateurs) doit être lu comme suit : "on n'est pas satisfait en raison des difficultés extérieures ayant empêché une bonne formation telles que : imprécision de statut, difficultés matérielles (transport, logement, etc.)".

1/ Sur onze questionnaires, plusieurs réponses ayant été données par chaque enquêté.

Tableau II-8

Opinions des formateurs

Objectifs EMP	Satisfaits	Non satisfaits	Non précisé	Total
Formation des formateurs	5	4	2	11
Recherches pédagogiques du Centre de M'Bour	6	2	3	11
Collaboration avec les autres services	3	5	3	11
Choix et mise en place des foyers	3	7	1	11
Partitipation de la population	4	5	2	11
Connaissance des formateurs				
- de leurs élèves	3	5	3	11
- du milieu villageois	5	3	3	11
Programmes de formation	5	3	3	11
Alternance théorie-pratique	4	6	1	11
Formation scolarisés-non-scolarisés	4	6	1	11
Résultats obtenus cette année	2	7	2	11

(c) Opinion des formateurs sur les facteurs favorables et défavorables dans l'exercice de leurs fonctions

(i) Facteurs favorables	Réponses citées
- acquisition pédagogique lors de la formation des formateurs	4 fois
- adhésion de la population	3 "
- contribution des coopérants techniques	2 "
- appui des services techniques	2 "
- divers	5 "
	16 fois

	Réponses citées
(ii) Facteurs défavorables	
- problèmes statutaires et personnels des agents	6 fois
- manque de moyens de travail au foyer	5 "
- insuffisantes formation et motivation des formateurs	4 "
- foyer mal choisi : milieu déshérité, peu de scolarisés, manque d'eau	4 "
- collaboration des services insuffisante	2 "
- formation d'ensemble des anciens scolarisés et non scolarisés (faibles effectifs des scolarisés)	3 "
- autres :	
. absentéisme des jeunes . le rôle des Selbés (pas assez efficace) . prise en charge des enfants à midi . technologies souvent inadaptées . difficulté de réunir les paysans	5 "

(d) Réflexions et suggestions des formateurs

(i) Orientations pédagogiques générales

- "Il faut renforcer la discipline des formateurs et des élèves ainsi que l'organisation des activités de recherche, foyer, terrain".

- "La phase préalable devrait être réduite de beaucoup pour tout ce qui concerne la formation des adultes en relation avec les transformations du milieu".

- "Les formateurs ont davantage besoin de documents pédagogiques pour réaliser leur travail".

- "Les élèves du foyer EMP restent en fait (dans le cadre des programmes actuels) peu de temps avec les formateurs. Ceux-ci souhaitent être ainsi plus proches des villageois : formation décentralisée du village".

(ii) Formation des formateurs

- "La formation actuelle des formateurs n'est pas assez rationnelle et adaptée au travail dans les foyers".

- "Il faut spécialiser davantage les cadres EMP dans le domaine où ils vont intervenir".

- "La situation matérielle, statutaire, psychologique des cadres est déterminante pour la bonne marche de l'EMP. Ceux-ci ne doivent pas être défavorisés ni dévalorisés par des tracasseries administratives. La classification de leur statut, tutelle, etc. s'impose d'urgence".

- "Il serait intéressant que les jeunes filles qui seront recrutées pour suivre la formation du futur collège EMP à l'ENEA soient choisies parmi les monitrices rurales qui ont une bonne base dans ce domaine".

(iii) Choix des centres

- "Le village de Langomak est mal choisi : terres peu fertiles, manque d'eau, économie peu diversifiée, peu de scolarisés".

- "Il est souhaitable d'implanter les futurs foyers dans les chefs-lieux d'arrondissement ou dans les villages-centres des CR pour permettre le recrutement de nombreux anciens scolarisés ainsi que la participation plus fréquente des services techniques".

- "Lors de l'implantation d'un centre EMP, il serait utile de recruter, comme aides-formateurs, des artisans ruraux qui pourraient servir à l'encadrement des jeunes et des adultes pour les formations à caractère artisanal, et cela dans un double but : souci d'efficacité, possibilité de créer ensuite des coopératives de production autour des artisans déjà fournis par les centres de formation professionnelle en milieu rural".

- "De même que les artisans (ci-dessus), les ouvriers du fer et du bois (ouvriers TP) devraient être associés à la formation EMP, détachés par leur autorité de tutelle".

(iv) Programmes

- "Les programmes actuels sont en général trop théoriques, pas assez utilitaires dans l'immédiat".

- "Les programmes les plus intéressants sont ceux de technologie en vue de la transformation des produits locaux, mais leur application exige un maximum d'anciens scolarisés parmi les effectifs d'élèves".

- "La pédagogie élaborée de M'Bour ne prend son entière valeur que si elle est appliquée à des anciens scolarisés".

- "L'aménagement le plus important concerne l'alternance : il faut augmenter le temps de travail sur le terrain et mieux suivre les actions de transformation dans le milieu".

- "L'alternance n'est efficace qu'à partir du moment où le Selbé est suffisamment formé et motivé pour entraîner les villageois à la formation et aux transformations en cours".

(v) Expansion EMP

- "La première conditions pour l'ouverture d'un nouveau foyer devrait être une forte scolarisation dans la zone".

- "Les programmes et progressions actuels devraient être adaptés suivant les potentialités des nouvelles zones (agricoles, artisanales) selon le nombre et le niveau des anciens scolarisés et selon la cohésion sociale des villages".

- "Important pour l'expansion : la qualité et l'adaptation de la formation des formateurs. La réalisation de tout nouveau projet dépend en effet de la valeur des gens qui le mettent en oeuvre".

- "Il faut étudier de très près le milieu dans les futures zones. Il faut informer, contacter et connaître la population jusque dans les carrés".

(vi) Divers

- "Les programmes et méthodes actuels étant faits à titre expérimental, il faut continuer la recherche sans croire que les outils mis en place sont infaillibles".

- "La mise en place des cantines scolaires (avec contribution en denrées des élèves) y est indispensable".

(e) Conclusions

Les opinions exprimées par les formateurs rejoignent et confirment les remarques et souhaits des autres milieux enquêtés (responsables au niveau national, Centre national de M'Bour, villageois) en ce qui concerne :

- une orientation plus réaliste dans le choix des zones d'implantation des foyers EMP afin d'avoir un maximum d'anciens scolarisés dans les foyers ;

- le besoin urgent d'une clarification sur l'avenir de l'EMP et de sa place parmi les structures d'éducation et de développement rural ;

- le besoin de moyens de travail améliorés aussi bien pour les formateurs (documents pédagogiques) que pour les élèves (cantine scolaire à midi, etc.).

Des suggestions intéressantes sont données sur plusieurs points particuliers : recrutement de formatrices, d'artisans ruraux, formation de Selbés, etc.

3. Les intervenants extérieurs

Une partie des programmes de formation est réalisée grâce à une participation d'intervenants extérieurs, essentiellement des agents des services techniques, au niveau de l'arrondissement et de la communauté rurale. Contribuent également à ces activités des techniciens de la SODEVA ainsi que des services de santé.

Sauf le chef du CER qui suit à maintes reprises des groupes d'élèves sur le terrain, les autres agents techniques interviennent essentiellement dans l'enseignement théorique au foyer, y apportant des informations nécessaires pour l'initiation des jeunes aux problèmes d'agriculture, d'élevage, etc. Ils y exposent les principes de base d'une agriculture améliorée. Leurs interventions se font en français pour les élèves scolarisés et en langue locale pour les autres.

En principe, ces auxiliaires pédagogiques sont mis au courant au préalable des programmes et méthodes et des problèmes quotidiens du foyer. En fait, il semble que cette information soit insuffisante comme on le verra ci-après dans les réponses données par certains des intervenants.

Il convient, en tout état de cause, de se pencher d'une manière plus suivie sur une meilleure intégration de ces auxiliaires à l'enseignement EMP, non seulement pour l'exécution mais aussi au moment de la conception des programmes et des orientations pédagogiques annuels, trimestriels, etc. Outre les avantages immédiats d'une telle stratégie : assiduité et intérêt accrus des intervenants, cela permettrait de donner à l'enseignement EMP une assise plus technique et mieux adaptée aux contraintes diverses du terrain que les agents de développement savent mieux apprécier de par leur fonction même.

A noter que, d'ores et déjà, les agents techniques participent aux activités du foyer puisque chacun d'entre eux intervient durant six matinées par mois dans le module "apports d'informations" pour chaque branche d'enseignement.

3.1 Intervenants extérieurs dans les activités des foyers expérimentaux

Tableau II-9

Intervenants extérieurs et nature des activités

	Intervenants	Nature des activités	Durée	Observations
Agents techniques	Chef CER	Suivi dans le stage		
	Monitrice rurale	Apport d'informations	1 agent, 6 jours/mois	
	Agent élevage	"		
	Agent économie et finances	"		
	Agent environnement (eaux et forêts)	"		
	Agent agriculture	"		
	Agent santé	"		
	Agent SODEVA	"		
Paysans	Vieux paysans expérimentés	Apport d'informations et suivi dans le village	3 jours/ semaine	12 anciens : 2 foyers
	Adultes auxiliaires	"		
	Selbés	Encadrement au foyer, discipline, suivi dans le village	Permanents	25 Selbés pour les 2 foyers

3.2 Opinions des intervenants extérieurs et réponses aux différents problèmes posés par l'expérience EMP[1]

(i) Degré d'information sur l'EMP en général et sur les activités des deux foyers expérimentaux, en particulier :

- suffisamment informés : 3
- insuffisamment informés : 5

1/ Il s'agit des agents techniques ayant participé aux activités du foyer. Les formations paysannes n'y figurent pas.

(ii) Demande d'appui de la part des responsables EMP des deux foyers :

- suffisamment demandés : 6
- insuffisamment demandés : 2

(iii) Selon les intervenants extérieurs, les buts de l'EMP peuvent-ils être atteints avec les moyens et méthodes actuels ou avec d'autres méthodes ?

- avec les méthodes et moyens actuels : 2
- avec d'autres méthodes et moyens : 4
- non précisé : 2.

Méthodes différentes proposées :

- recruter surtout des non-scolarisés
- méthodes plus rigoureuses : contrôle, évaluation
- davantage de moyens : documents, outillage d'atelier, etc.
- associer davantage l'école primaire et les services techniques.

(iv) Remarques et suggestions des intervenants

- "Il faut recruter surtout des élèves qui ont fait déjà le CM_2 et qui ne peuvent pas aller plus loin. Cela permet de faire une formation plus rapide et plus sérieuse".

- "Les responsables administratifs (arrondissement) peuvent participer aux séances de travail dans les foyers et aux tournées d'informations dans les villages".

- "L'instituteur de la zone peut prêter au foyer certains moyens d'enseignement".

- "Pour que les foyers réussisent mieux, il est nécessaire de tenir des réunions d'information sur l'évolution du travail, faire une formation de qualité pour que les élèves EMP soient enviés par les autres enfants du village, aboutir rapidement à des résultats concrets".

- "Un spécialiste dans chaque branche d'activités (agriculture, élevage, artisanat) est nécessaire pour former ces jeunes (plutôt qu'un enseignant)".

- "Le problème réel de la zone est le manque d'eau et de personnel d'encadrement. L'EMP souffre directement et indirectement de cela".

- "Il serait intéressant de créer un champ collectif (semences, arachides ou mil) avec du matériel agricole (et travail des élèves). Les revenus subviendraient à certaines dépenses des foyers".

4. Les villageois

L'apport des villageois dans le domaine de la formation au foyer et des transformations dans les villages constitue un tout indissociable. Aussi ces deux volets seront-ils présentés ensemble ci-après, notamment en ce qui concerne leur déroulement chronologique depuis quatre ans.

4.1 Activités des villageois

Les activités des villageois constituent, nous semble-t-il, l'aspect le plus original et prometteur de l'expérience EMP[1/].

Les pages suivantes rendent compte de l'envergure du travail réalisé, ainsi que du degré d'adhésion remarquable des paysans. On trouvera successivement des indications sur :

- les phases et thèmes principaux des actions en milieu rural dans la première zone expérimentale de Fissel ;

- la participation différentielle des villages.

Le tableau II-10 met en évidence le nombre des interventions et la persévérance des villageois dans la réalisation des tâches proposées initialement.

Les tableaux II-11 et II-12 montrent que si, dans l'ensemble, on constate un engagement certain, dans quelques villages la situation est moins bonne. Il existe en effet des cas où les opérations sont freinées par des résistances des milieux traditionnels.

1/ Les activités menées au foyer par les formateurs paysans sont indiquées dans le tableau II-9.

Tableau II-10

Phases et thèmes principaux des actions en milieu rural dans la première zone expérimentale de Fissel

Dates	Activités
Avril-juin 1973	Réunions inter-villageoises
Juillet 1973	Concertation de tous les villages de la zone - choix du village d'implantation du foyer (Langomak) - définition des modalités d'organisation du travail : formation des jeunes, construction du foyer, etc...
Août 1973	Choix du lieu du foyer
Septembre-novembre 1973	Réunions de village pour la construction et la formation : les thèmes de formation-foyer
Décembre 1973	Construction des abris provisoires - listes de jeunes recrutés par les villages pour la formation - modalités de formation : horaires, alimentation, rythme, visite médicale - réunions de quelques quartiers où certains paysans ne se sont plus présentés aux réunions depuis la grande concertation inter-villageoise.
Janvier 1974	Début de la formation des jeunes (et suite jusqu'en juin 1974)
Janvier-février-mars 1974	Réunions pour poursuivre la définition des thèmes de formation, des actions à entreprendre : objectifs, moyens, modalités, etc... - réunions pour la construction du foyer : matériaux, nombre et fonction des bâtiments, organisation de la construction, apports respectifs de l'EMP et des villages[1] - construction du foyer
Mars-avril 1974	Réunions pour création des commissions techniques dans les secteurs où des innovations et des améliorations ont été décidées - réunions des Selbés[2] proposés et choisis par les villages pour encadrer la formation et suivre les enfants - exécution des actions décidées, notamment dans le domaine du maraîchage - réunions pour bilan-critique de la formation et aménagements pour préciser le rôle des délégués, des Selbés et des commissions - propositions de transformations pour l'hivernage
Avril 1974	Concertation des douze villages pour : mettre en commun les projets de transformation - préciser les relations formation-transformations - organiser plus rigoureusement la formation
Mai 1974	Bilan des expériences de maraîchage - organisation des actions d'hivernage : recueil de l'eau de pluie, plantation d'arbres - réunion des femmes - réunions de délégués, Selbés formateurs-paysans sur l'hivernage : formation décentralisée et transformations
Juin 1974	Réalisation paysanne de plusieurs dispositifs de recueil d'eau de pluie (bassin, citernes) - préparation des plantations d'arbres
Juillet-septembre 1974	Formation décentralisée dans les villages
Octobre 1974	Réunions-bilan des expériences techniques villageoises - leçons à en tirer : par rapport à la formation des jeunes et par rapport aux transformations ultérieures à envisager
Novembre 1974-janvier 1975	Réunions de quartier : information, critique de la formation des jeunes (contenu, méthodes, organisation, etc...), relations foyer-villages, rôle des délégués - propositions d'aménagements - reprise de l'alternance du foyer
Février-mars 1975	Chute de la participation[3] - problème de représentativité des délégués - tentatives d'appropriation[3] des moyens et des réalisations du foyer par quelques-uns
Avril 1975	Réaction des villages : une commission paysanne se constitue[4] et relance le travail dans tous les villages - ouverture d'un débat sur le statut et le rôle des délégués
Mai-juin 1975	Réunions sur les transformations à entreprendre en hivernage : moyens, objectifs - début de réalisation des expériences : champs, recueil de l'eau, etc...
Juillet 1975	Suite de l'expérimentation agronomique au foyer et dans les villages - formation décentralisée[5] - réunions pour "démissionner" le président en exercice[3]
Août-septembre 1975	Formation décentralisée - appui et suivi des expériences du foyer et des villages[5]
Octobre-décembre 1975	Reprise de la formation au foyer - réunions-bilan des expériences d'hivernage - création des structures villageoises à partir de tous ceux qui ont des responsabilités en matière d'EMP, y compris les femmes[6], les Mbokators[7], les groupes de paysans décidés à faire des innovations à leur initiative
Janvier-février 1976	Mise sur pied des cellules villageoises - actions de maraîchage - relations formation-transformations et actions nouvelles à entreprendre
Mars 1976	Réunions pour replacer les actions techniques dans un projet d'ensemble de recentrage des ressources et des moyens en référence aux idées-force de l'EMP[8] - proposition d'un programme de formation des délégués et Selbés[9]
Avril-mai-juin 1976	Préparation des actions d'hivernage.

1/ Cf. en annexe : Coûts d'un foyer EMP : participation des villageois.
2/ "Parrains" des jeunes dans les initiations traditionnelles - rôle social important dans l'orientation des garçons en âge scolaire (8-14 ans).
3/ Raisons : certains villageois avaient eu une image fausse de l'EMP au départ (pensaient aux avantages immédiats, etc.) et d'autres furent déçus par l'attitude du premier président de la Commission villageoise qui voulait se créer une plateforme personnelle (cf. ci-après).
4/ Réaction des villageois plus proches des orientations EMP en face de l'attitude du président.
5/ Les formateurs du foyer vont dans chaque village pour suivre les programmes en cours : travail des jeunes et adultes.
6/ Les femmes sont particulièrement intéressées par certaines actions EMP : culture du coton, traitement des fibres, tissage et teinture des tissus.
7/ Classes d'âge (grands adolescents) : 17-23 ans - groupe charnière entre jeunes et adultes.
8/ "Agir par ses propres moyens".
9/ Etape nouvelle très importante : les formateurs-paysans décident d'acquérir un maximum de qualifications pour pallier les à-coups (absences, etc.) des formateurs en titre.

Tableau II-11

Participation des villages aux actions EMP

(a) Zone de Fissel

Village	Population totale 1/	Enseignement primaire 1/	Degré de participation EMP	Remarques
Cissis	770		Moyen	Grosses disparités selon les quartiers
Diop	442		Faible	Difficultés internes, rivalités entre groupes familiaux concurrents - Un quartier bon
Khaoul G.	983	1-3 classes	Moyen	Trois quartiers sur cinq marchent bien
Khaoul T.	403		Bon	Très bien, homogène, chef respecté
Langomak	474		Bon	Pourrait marcher mieux - Le foyer : chef un peu âgé, jeunes dynamiques
Mibedap	283		Faible	Village éloigné du foyer et polarisé par une autre zone
Mibelancout	285		Bon	
Nidofane	273		Bon	Très bien. Beaucoup d'enfants au foyer. Conseiller rural respecté
Nidoimbout	263		Bon	Bien par périodes : chefferie compliquée - plusieurs tendances
Gverane	123		Moyen	Beaucoup d'actions dynamiques
Tokomak	778	1-4 classes	Moyen	Différences selon les quartiers, assez éloigné
Mibadd	634		Bon	Assez bon
Total	5.910			

1/ Recensement 1971/72.

Tableau II-12

Participation des villages aux activités EMP

(b) Zone de Tattaguine

Village	Degré d'adhésion aux projets			Commentaires
	Au départ	Actuellement	Participation à l'enseignement (foyer)	
Ngodjleine	Moyen	Moyen	Bon	Un quartier sur quatre ne participe pas bien aux activités du projet : alternance, micro-réalisations
Mbetit	Moyen	Bon	Très moyen	La commission villageoise a des difficultés au niveau du fonctionnement pour des questions de personnes (prestige)
Ndouf	Moyen	Moyen	Faible	Trois quartiers sur quatre ne fonctionnent pas, animation rurale nécessaire
Wandiana	Moyen	Faible	Faible	Le chef du village étant malade, la population reste passive, pas d'engagement
Khassous	Bon	Bon	Bon	Le foyer est implanté ici : les villageois se sentent responsables de montrer l'exemple
Kotokh	Bon	Bon	Bon	Très motivés et concernés par tous les aspects du projet : alternance, travaux, participation au foyer
Mibedap	Bon	Moyen	Bon	Assez bon engagement malgré le changement du chef de village qui fait suite à une période de flottement
Kaniak	Bon	Faible	Faible	Le chef de village de caste inférieure ne peut pas servir de médiateur normal : erreur d'appréciation des animateurs EMP
Godel	Bon	Bon	Bon	Toutes conditions (relatives) réunies : participation du chef, entente entre quartiers, bon contact avec les animateurs EMP, meilleure participation de la zone

4.2 Opinions des villageois relevées durant la phase de préparation[1/]

On peut relever deux tendances contradictoires : l'une serait le désir d'un retour au genre de vie ancestral, l'autre plus répandue, la recherche de nouvelles ressources monétaires pour lesquelles la nécessité d'une formation spécifique est clairement exprimée :

Idée principale	Citation
Retour aux traditions	"Les enfants actuels méprisent ce que nous faisions avant : l'agriculture et l'élevage. Pour les garder, ce n'est pas suffisant. Maintenant, il faut trouver un moyen pour que les jeunes gagnent de l'argent ici. Il faut apprendre aux jeunes à négliger l'argent et à aimer le travail".
Désir de changement	"Nous voulons changer pour que nos enfants connaissent ce que leurs parents ne connaissent pas. Dieu sait où s'arrête le changement".
Ressources nouvelles les bas-fonds	"L'argent qui vient du bas-fond est nouveau. Si on change des produits, on doit changer l'alimentation et le vêtement, l'habitat ... cela peut retenir les jeunes car le village aura changé".
Ressources nouvelles	"Si on avait un grand champ de coton, on pourrait en avoir deux sacs. Le kg est à 60 F : si tu as 100 kg, cela fait 6.000 F. Cela peut augmenter la culture. Un champ de manioc donne deux ans. Si tu as des vivres, ta famille mangera parce que tu peux vendre le manioc ; tu peux cultiver aussi le haricot qui s'achète 100 F le kg. Tout cela peut améliorer la culture".
Techniques nouvelles	"Il faut former les jeunes pour qu'ils connaissent les terres où il y a de l'eau. Si les jeunes sont formés dans le savoir des maladies, des animaux, c'est bien". L'animateur : "le père va refuser que le jeune touche le bétail". Le paysan : "pas si on l'a décidé".
Nécessité de formation	"S'ils avaient appris un métier et s'ils étaient qualifiés, nous ne verrions aucun mal à ce qu'ils partent à Dakar travailler en nous aidant à la fin du mois. Mais ils n'ont aucun savoir, aucune technique".
Agriculture modernisée	"Je crois que si l'on éduque les enfants dans l'agriculture, cela peut être utile pour nous. Si on les forme à l'entretien et à la préparation des machines agricoles, c'est une bonne chose ; leur apprendre aussi l'écriture pour mieux se débrouiller dans la vie courante".

1/ cf. opinions figurant dans dossier d'ouverture du foyer de Fissel, 1973.

Idée principale	Citation
Maîtrise de la commercialisation	"Il faut que les jeunes sachent faire une coopérative qui soit à nous. Il faut les former pour cela".
Formation	"Si on forme vingt jeunes à Langomak, ils peuvent transformer l'agriculture".
Désir de rentabilité	"Si l'agriculture était rentable, je ne partirais pas" (un jeune).

4.3 Opinions et préoccupations actuelles des paysans touchés par l'EMP[1/]

Par ordre de fréquence, les thèmes perçus dans les différents entretiens avec les paysans peuvent être résumés comme suit :

(a) désir de prendre des responsabilités accrues dans le foyer afin que l'action de formation ne soit pas "à la merci des perturbations venant de l'extérieur telle l'absence des moyens ou des formateurs qui ont leurs problèmes administratifs et familiaux à résoudre et, de ce fait, sont souvent partis en ville". Ces tendances se reflètent dans les propositions de certains leaders paysans pour aboutir à des moyens propres pour prendre en charge un maximum des activités du foyer par les villageois eux-mêmes et à une meilleure préparation des paysans-formateurs pour remplacer, en cas de besoin, les formateurs officiels défaillants ;

(b) souci de mieux comprendre les conséquences des transformations déclenchées par l'action EMP dans les villages ; ainsi, les paysans se rendent compte que divers changements et tensions de type nouveau apparaissent dans leur communauté, entre anciens et jeunes, notables et paysans de base, ainsi que des clivages entre gens de statut social différent ou groupes familiaux. Cette prise de conscience de la complexité des problèmes de leur village les pousse à s'intéresser davantage aux affaires communes afin d'éviter des difficultés "car les Sérères n'aiment pas les affrontements" ;

(c) adhésion, après plusieurs années de réticence, à l'un des principes essentiels proposés par l'EMP : les formateurs villageois intervenant au foyer ou dans les champs ne doivent pas être rémunérés ; leur travail constitue une contre-partie du village à l'effort fait par l'Etat pour l'avenir des paysans. Ainsi, les Selbés qui avaient demandé jusqu'à l'année dernière d'être rémunérés, ont décidé d'apporter désormais leur contribution gratuitement, comme convenu initialement ;

(d) prise de conscience assez générale des perspectives d'amélioration sur le plan agricole à la suite, particulièrement, du succès des actions de fertilisation animées par l'EMP. L'utilisation du fumier ou des coques d'arachide, en particulier, a donné des résultats palpables et les paysans perçoivent l'intérêt matériel d'une participation à des actions de ce genre ;

(e) double tendance devant ces perspectives de changement : à l'intérieur du village, une concurrence entre les différents groupes et personnalités afin d'intégrer et tirer le meilleur parti des avantages découlant de l'EMP ; à l'extérieur du village, par la recherche d'une certaine autonomie par rapport aux services officiels, administratifs et techniques "on recevait, dans le passé, des directives en sens unique, ne pouvant nous-mêmes présenter aux services que nos doléances et pas de solution, car nous ne savions pas comment penser ces solutions".

1/ Opinions recueillies lors de notre enquête, novembre 1976.

Il apparaît, en résumé, à travers ces opinions et attitudes des paysans de la zone de Fissel touchés pendant plus de quatre ans par l'action EMP, que le milieu rural répond, d'une manière apparemment positive, au programme formation-transformation de l'EMP, du moins pour certains de ses aspects.

Quant aux raisons d'insatisfaction, elles concernent souvent l'absentéisme et l'engagement insuffisant de certains formateurs EMP. Cette opinion s'exprime bien dans la réponse suivante : "Nous envoyons les enfants au foyer comme prévu et les formateurs ne sont pas là à leur travail, pendant plusieurs jours parfois. Ils sont en ville pour leurs affaires de salaire ou pour des problèmes familiaux ; cela nous déçoit, c'est pour ces raisons que nous demandons de former les jeunes les plus capables du village pour assurer le programme en l'absence des formateurs en titre".

CHAPITRE III

ANALYSE ET BILAN DES ACQUIS PEDAGOGIQUES DANS LA PHASE EXPERIMENTALE

1. La phase préalable

1.1 Progression de la phase préalable

Le travail de préparation dans le village comporte une progression en quatre temps :

- les réunions de présentation : présentation de l'équipe, de son statut et présentation du projet avec définition des responsabilités réciproques dans la tâche d'élaboration du projet socio-éducatif ;

- les réunions de clarification : vérification du niveau de compréhension des hypothèses du projet et discussion des hypothèses ;

- les réunions d'analyse : analyse de la situation socio-économique et culturelle des groupes villageois ;

- les réunions de définition des contenus de formation : elles constituent l'ébauche d'objectifs éducatifs autour desquels sont discutées et mises au point les modalités de la formation.

Concrètement, l'expérience des deux premiers foyers a confirmé l'utilisation prioritaire de deux démarches dans le travail avec les paysans :

- la démarche dite de "conscientisation" : analyse en commun formateurs-paysans ; auto-analyse par les paysans, expression libre, information-formation ;

- la démarche dite de "problématisation" : méthode de poser bien un problème ressenti par les paysans et de questionner de manière à créer des conditions de mise en évidence, ce qui facilite la recherche de solutions et la prise de décisions conséquentes (changements).

Un exemple très fouillé d'un processus de "problématisation" est donné dans le fascicule Pédagogie de la phase préalable à l'ouverture d'un foyer EMP, édité par le Centre national de M'Bour (cf. ci-après section 5).

1.2 Résultats actuels de la phase préalable[1/]

(a) Présentation officielle de l'équipe

- Découverte par les paysans de la nécessité de participer à l'élaboration et à la mise en oeuvre de l'EMP.

- Liaison entre la formation d'enfants et le projet d'avenir que l'on a pour ces enfants.

(b) Auto-analyse

- Analyse avec les paysans (et non enquête) des causes de l'exode et de la responsabilité que les paysans ont dans certaines de ces causes. Ceci leur permet de découvrir qu'en agissant sur ces causes, ils peuvent freiner l'exode ; travail par petits groupes homogènes : vieux, adultes, femmes et jeunes.

(c) Définition des transformations nécessaires à l'insertion des jeunes et du contenu de la formation (dans ses grandes lignes) ; mise en évidence des caractéristiques de ces transformations

- Se baser sur les ressources locales (humaines ou écologiques) : l'aide extérieure est un appui, mais non un préalable.

- Chosir des transformations qui utilisent beaucoup de main-d'oeuvre.

- Choisir des projets à caractère démultiplicateur (ayant un effet entraînant sur l'artisanat).

- Choisir des technologies douces.

- Choisir des projets qui incluent des séquences complètes (production, transformation, consommation, commercialisation).

Ceci est découvert à partir de l'étude d'exemples proposés par les paysans et amplifiés par l'animation.

(d) Information-concertation

- Concertations inter-villageoises

- Grande concertation avec tous les villages + sous-préfet + CER + animateur ; choix du village d'implantation du foyer.

1/ Actions réellement entreprises dans les villages ayant une signification certaine pour la pédagogie EMP (formation-transformation), cf. plus loin liste des projets de transformation.

1.3 Conseils pour l'expansion[1/]

Plusieurs modifications sont recommandées par l'équipe du Centre national de M'Bour pour l'organisation et la pédagogie de la phase préalable dans les futures zones :

- réduction de la durée de la phase préalable (4-5 mois au lieu de 7-8 mois) ;

- simplification et allègement des objectifs de réunion, notamment pour la phase d'auto-analyse ;

- formation approfondie des cadres chargés de mener cette phase, appui et contrôle serrés des formateurs du Centre national ;

- laisser un temps de maturation entre les différentes étapes (deux semaines environ) ;

- toucher au moins le chef de chaque carré ;

- confier, si possible à un pivot (leader émergé du métier) le soin de la maturation interne, ce qui permettrait par ailleurs de raccourcir le temps prévu ;

- avant de commencer, et pendant la phase préalable, informer et si possible associer les autorités et les services techniques, comme cela a été fait à Tattaguine.

2. Formation des formateurs

Bien que le cadre institutionnel de la formation des agents EMP n'ait pas été fixé définitivement, un système de formation a été expérimenté et fonctionne depuis 1973 au Centre national de M'Bour. La plupart des élèves-formateurs de ce cycle proviennent des autres services : Education nationale et Promotion humaine[2/].

Le Directeur du Centre est entouré d'une équipe de formateurs/chercheurs spécialisés dans les domaines suivants : pédagogie, psychologie, sociologie, économie, agronomie, technologie et linguistique. Ces formateurs suivent les programmes et les progressions de formation et sont chargés également du contrôle et de l'évaluation des élèves-formateurs. Pendant les phases d'alternance théorie-pratique, les formateurs doivent suivre les élèves-stagiaires dans leurs activités de terrain.

Les formateurs de l'équipe permanente sont également des chercheurs chargés de conception et production pédagogiques.

2.1 Caractéristiques de la formation des formateurs

(a) Liaison théorie-pratique

Les élèves-formateurs sont affectés dans les zones d'application :

- zones/foyer rural pour l'EMP rural ;
- zones/foyer urbain pour les élèves-formateurs de l'EMP urbain.

1/ Il s'agit de conseils pratiques tirés de l'expérience de M'Bour et destinés à faciliter la tâche des futurs responsables des foyers EMP.

2/ Le "profil" des quinze élèves-formateurs actuels ayant suivi le cycle de M'Bour figure au tableau page 17.

Leur formation pratique dure trois semaines par mois, la quatrième semaine étant réservée à la formation théorique. Cette priorité donnée à la pratique correspond aux orientations générales de l'EMP.

(b) Autres caractéristiques de cette pédagogie

- C'est une formation d'adultes, les élèves-stagiaires doivent être étroitement associés à leur formation.

- La formation doit développer les aptitudes critiques et l'autonomie.

- C'est une formation collective en équipe.

(c) Déroulement de la formation[1/]

Première année

Tronc commun pendant lequel médiateurs et animateurs reçoivent la même formation théorique et pratique en quatre phases :

1ère phase : deux semaines : initiation aux problèmes EMP ;

2ème phase : six mois : alternance théorie-pratique ; approche sociologique et économique du milieu ;

3ème phase : un mois : session intensive de synthèse ;

4ème phase : deux mois : enseignements complémentaires généraux (statistiques, gestion, administration) ; contrôle annuel qui oriente le cadre vers la fonction d'animateur ou de médiateur.

Les élèves-formateurs sont affectés ensuite dans les zones EMP pour un stage professionnel de deux mois.

Deuxième année

1ère phase : sept mois : formation théorie-pratique en situation en "vraie grandeur" (donc sur des fonctions concrètes d'animateur ou de médiateur) ;

2ème phase : deux mois : session intensive de synthèse ;

3ème phase : deux mois : apport d'informations complémentaires au Centre.

Troisième année

Objectif : acquisition d'une pratique pédagogique complète et analyse de cette pratique. Support spécifique : rédaction d'un mémoire sur un thème expérimental ce qui, au préalable, rend nécessaire une initiation à la recherche (bibliographie, recueil de matériaux, techniques d'analyse et rédaction).

1/ Pour une vue critique sur la formation des formateurs, cf. ci-dessus page 20 l'opinion des cadres déjà formés au Centre national de M'Bour.

Après deux semaines d'initiation aux méthodes de recherche, les élèves-formateurs travaillent sur le terrain en situation professionnelle et rédigent un mémoire en fin d'année scolaire.

Un système adapté d'évaluation et de contrôle des progressions est utilisé : contrôles annuels et contrôles partiels pour chaque promotion. Les élèves-formateurs sont tenus à produire des travaux personnels qui entrent en ligne de compte lors des contrôles périodiques.

3. Programmes de formation : améliorations et consolidation des programmes initiaux

3.1 Les thèmes de formation (annexes 2 et 3)

Première année

Les programmes de formation touchent aux domaines suivants :

- formation technique : agriculture, élevage, eau, cuisine, couture, habitat, menuiserie et santé ;

- formation générale : calcul, français, observation, alphabétisation.

Deuxième année

Les programmes de deuxième année concernent les mêmes matières que la première année avec des différences, cependant, dans la programmation des thèmes.

Troisième année

Testés à Fissel une fois, les programmes n'ont pas encore été systématisés (le seront entre janvier et juin 1977). Les réajustements effectués n'ont pas encore été répertoriés systématiquement ; cependant il faut noter :

(i) une réorganisation totale effectuée à partir de janvier 1976 dans le programme d'agriculture. A l'approche sectorielle prévue initialement a été substituée une approche globale (besoins du carré, potentiels du carré, problèmes actuels, solutions possibles) pour les raisons suivantes : si les deux premières années, l'âge des enfants et surtout leurs connaissances et habitudes rendent nécessaires des approches ponctuelles et sectorielles (jardin, fertilité), ces approches sont insuffisantes pour faire percevoir aux enfants les inter-relations des divers secteurs de l'agriculture et de l'agriculture avec l'élevage. Il est donc nécessaire d'habituer les enfants à réfléchir en termes d'exploitation pour préparer la quatrième année où sera menée l'approche en termes de terroir ;

(ii) une décentralisation maximum des exposés dans les villages et dans les champs où travaillent les enfants (champ du père, parcelles individuelles) ; mettre les enfants face aux réalités particulières de leur terre pour vérifier leur aptitude à adapter les informations reçues au contexte réel de leur champ, à observer les particularités, les phénomènes dans des contextes différents (foyer, autres villages, etc.) ;

(iii) une analyse de l'évolution de la situation agricole à travers la reconstruction de l'histoire de l'agriculture dans la zone, notamment du système traditionnel, du système actuel et des nouveaux schémas possibles de production (à travers les actions des services techniques, de l'EMP, des sociétés de développement, etc.) doit être faite.

Quatrième année

Le programme de la quatrième année est en cours d'expérimentation (1976/77).

3.2 La réalisation des programmes en 1975/76 (annexe 4)
Facteurs favorables et défavorables

(a) Langomak : principaux facteurs favorables

- Adhésion de la population : beaucoup de paysans participent activement à la vie du foyer : Selbés, paysans, formateurs, etc.

- Participation des services techniques : CER, ISRA, SODEVA, etc. ; bien qu'insuffisante, cette participation est d'un grand secours.

- Intensification de la formation au foyer : les programmes sont rodés, on avance plus vite qu'au début.

- Bonne année agricole : meilleure pluviométrie avec influence sur le moral des paysans.

(b) Langomak : principaux facteurs défavorables

- Absentéisme dû, en grande partie, aux obligations culturelles (circoncision, etc.) et agricoles des villageois dans certaines "périodes fortes" de l'année.

- Absence de l'eau dans le village de Langomak (nappe phréatique profonde, eau salée).

- Effets psychologiques mauvais dûs à l'interruption de la formation de formateurs au Centre national.

(c) Khassous : principaux facteurs favorables

- Existence de commissions-encadrement paysannes pour la formation dans le foyer, le suivi sur le terrain et la discipline, pour le choix, l'orientation et la réalisation des "projets de transformation".

- Participation à des séances techniques de la CR pour confirmer la viabilité des choix des projets, intervenir activement au foyer et dans les villages et rédiger les fiches techniques.

- Motivation des jeunes garçons et filles pour acquérir une formation EMP.

(d) Khassous : principaux facteurs défavorables

- Insuffisance des locaux pour installer les ateliers.

- Eloignement des agents de leur lieu de travail.

- Retards dans la mise en place des moyens de travail.

- Difficultés issues du fait que l'on est en foyer expérimental et donc en situation de changement continuel de méthodes.

- Résistance dans l'adaptation de la population à un système qui exige réflexion, engagement et prise en charge.

- Insuffisance de la formation des formateurs interrompue en février 1976 pour des raisons administratives.

(e) Remarques

Au foyer de Langomak, plusieurs années d'expérience ainsi qu'une contribution efficace du milieu villageois et des intervenants extérieurs ont permis d'obtenir des résultats appréciables car les objectifs sont atteints en fin d'année pour les principales matières : agriculture, élevage, artisanat, alphabétisation, français et calcul.

Pour le foyer de Khassous, ouvert depuis un an seulement, avec des moyens plus réduits et après une préparation moins poussée du milieu, l'atteinte des objectifs est plus difficile et les contraintes plus nombreuses.

Après de nombreux allègements et modifications apportés au modèle initial, les programmes actuels sont plus adaptés et réalisables concrètement. Les futurs centres bénéficieront ainsi de ces importants acquis pédagogiques.

4. Programmation et planning de formation

Chaque année, le responsable d'une promotion établit, à partir du programme général donné, un planning annuel de formation dans lequel apparaissent les thèmes qui seront abordés au cours du cycle, le temps consacré à chacun d'eux, la répartition par séjour dans le foyer.

Le programme n'est pas rigide. C'est un cadre de référence à l'intérieur duquel la programmation est établie pour chaque foyer et pour chaque année de formation, en fonction des facteurs qui conditionnent la formation, notamment :

- l'exploitation par les foyers des réalisations d'hivernage effectuées dans le village et au foyer ;

- la réalisation pendant la saison sèche des transformations décidées dans le village et au foyer ;

- la poursuite des activités entreprises l'année précédente par les jeunes au foyer et dans les villages ;

- la préparation des actions pour l'hivernange prochain.

Les différents thèmes ainsi adaptés au contexte du village et du foyer seront classés ensuite en fonction de leur importance relative dans l'année scolaire en question :

- thèmes principaux qui feront l'objet d'une attention particulière et qui sont en relation directe avec les transformations villageoises en cours ;

- thèmes accessoires qui constituent surtout des apports ou rappels aux notions nécessaires à la compréhension des thèmes principaux.

A partir de ces normes, on trouvera en annexe 5 le planning de formation dans les foyers expérimentaux pour les première, deuxième et troisième années. Chaque paragraphe comprend, outre le bilan de ce qui a été réellement appliqué, des conseils et suggestions pour la suite, aussi bien dans les foyers actuels que pour les futurs foyers EMP.

L'examen du planning de programmation appelle certaines remarques :

(i) En deuxième et troisième année, le schéma quotidien est sensiblement le même qu'en première année ; il se traduit cependant par un temps légèrement supérieur consacré aux activités de formation technique et pratique (allongement des travaux pratiques) et une réduction du temps consacré à "l'expression" surtout pour les thèmes ayant déjà été abordés en première année, par exemple cultures maraîchères, couture, habitat, etc.

(ii) Par "atelier", on entend le travail suivant : les enfants choisissent une activité (savon, bougies, espadrilles, menuiserie, teinture, couture, etc.) et s'organisent en petit atelier de production collectif. Le but des ateliers est surtout pédagogique : il vise à faire découvrir par les enfants les problèmes posés par la production : approvisionnement en matières premières, organisation et rémunération du travail, calcul des coûts, recherche de débouchés, amortissement.

(iii) Pour maîtriser la programmation, les formateurs ont dû résoudre une série de contraintes et de préalables :

- les foyers ne forment pas que les jeunes ; ils servent aussi de champs d'application pédagogique pour la formation des cadres ;

- le travail dans un foyer, tout en ayant un caractère expérimental, ne doit pas sacrifier les objectifs de formation en vraie grandeur des promotions actuelles ;

- ces programmes sont conçus pour une majorité d'anciens scolarisés, alors que dans les deux foyers actuels, il y a une très grande majorité de non-scolarisés.

5. Productions intellectuelles du Centre national de M'Bour

Une série de travaux ont été rédigés par le Centre national de M'Bour sous forme d'ouvrages analytiques, de dossiers pédagogiques, de fiches et panneaux, de questionnaires, d'analyse des contenus, etc. Ils touchent les domaines suivants :

- intervention auprès des adultes ;

- organisation de la phase préalable ;

- intervention auprès des jeunes ;

- formation générale, calcul, lecture, alphabétisation en langue nationale, recherches sociologiques, économiques et technologiques en relation avec les services techniques respectifs.

Plusieurs ouvrages ont été étudiés en 1976 sous forme définitive par le Centre national. En voici les plus importants :

- Pédagogie de la phase préalable à l'ouverture d'un foyer EMP, juillet 1976, 3 volumes.

- Travail pédagogique dans un foyer rural, juin-août 1976, 5 volumes.

- Dossier pédagogique de la formation des jeunes, 1975/76, 6 volumes.

- Objectifs de formation et programmes avec progression par année, 1975/76 2 volumes.

- Pédagogie de l'action après l'ouverture d'un foyer rural, juin 1976, 1 volume.

- Manuel d'alphabétisation en Sérère, septembre 1976, 3 fascicules.

- Approche technologique de l'EMP, 1 volume.

- Approche économique de l'EMP, 1 volume.

- Recherches sur les problèmes agricoles, 1 volume.

- Problèmes des relations pédagogiques, 3 volumes.

Ces ouvrages, tout en partant de données concrètes rencontrées au foyer et dans les villages, débouchent parfois sur des développements théoriques et méthodologiques plus généraux ; cependant, l'effort de conceptualisation intéressant en soi s'exprime parfois en des termes très spécialisés, difficilement accessibles ou utilisables par des cadres de terrain, de sorte que la communication du message pédagogique peut être entravée dans de nombreux cas.

Une présentation simplifiée de ces documents devrait pallier cet inconvénient. Toutefois, les documents pourraient être utilisés pour sensibiliser les étudiants (écoles normales, lettres, sciences de l'éducation) aux problèmes concrets de développement et de formation en milieu rural.

Parmi les travaux d'alphabétisation, une mention particulière doit être faite au Manuel d'initiation à l'alphabétisation ; il s'agit d'une contribution intéressante de l'EMP à l'alphabétisation en Sérère des jeunes gens (les travaux de la Direction de l'alphabétisation de Dakar sont axés essentiellement sur l'initiation des adultes).

Le manuel EMP a été mis au point partiellement et expérimenté au foyer de Langomak par un formateur spécialisé du foyer qui avait effectué un stage préalable à la Direction de l'alphabétisation et à l'Institut fondamental d'Afrique noire, etc. La méthode est présentée en deux fascicules par année. Elle a permis un apprentissage à la lecture et à l'écriture de phrases simples au bout de six mois pour les élèves de la première promotion de Langomak.

Signalons que le programme d'alphabétisation dans le foyer constitue l'un des temps forts de la première année, les jeunes étant très motivés.

6. Bilan des transformations entreprises dans les villages expérimentaux[1/]

Les projets de transformation entrepris ou déjà réalisés dans les douze villages de la zone expérimentale de Fissel touchent aux domaines suivants :

(a) Intensification des productions (actuelles et nouvelles) avec les moyens classiques et le plus possible avec des moyens produits dans le terroir : poudre de calcaire, enfouissement de matières organiques et coques d'arachide, compost, jachères cultivées en herbes fourragères, techniques de gestion de l'eau dans les sols.

(b) Diversification des productions animales et végétales pour accroître le volume des ressources à utiliser, transformer, commercialiser : cultures vivrières, plantes à fibres, légumes, plantes teintoriales, pharmaceutiques, à parfum, arbres, buissons divers, herbes fourragères, élevage amélioré et diversifié.

(c) Valorisation (traitement, exploitation, transformation, stockage, conservation) des produits et sous-produits :

- conservation des produits alimentaires
- utilisation des sous-produits pour l'élevage
- exploitation des bois, racines, écorces, sèves, forêts
- utilisation des peaux, cornes, os, plumes
- utilisation des énergies naturelles
- utilisation de l'argile, de la latérite, du calcaire, du sable.

(d) Consommation sur place des biens de consommation et d'équipement produits ; commercialisation des surplus et de certains produits bruts ou semi-finis.

(e) Utilisation sur place de techniques simples, complémentaires et substitut de techniques plus complexes importées pour permettre les activités précédentes.

Cette approche concrète répond au cahier des charges fixé à l'EMP. Elle souligne l'importance du rôle que les populations ont à jouer pour préparer et réaliser les conditions d'une insertion avec l'appui de tous les services intervenant dans le milieu rural.

Le tableau III-1[2/] donne la liste des différentes actions techniques menées depuis quatre ans au foyer et dans la zone de Fissel (douze villages) en vue d'obtenir un maximum de "transformation" pour l'insertion des jeunes à la fin du cycle EMP.

1/ Il s'agit essentiellement des douze villages de la zone de Fissel où l'action EMP a commencé il y a quatre ans.

2/ Un tableau plus détaillé avec de nombreuses informations sur les réalisations en vraie grandeur et en voie d'extension est présenté en annexe 6.

Tableau III-I

Actions techniques au foyer et dans les villages

Lieu	Degré d'avancement des opérations			Nature des opérations
	Expérimental	Extension	Vraie grandeur	
Foyer	x			Phosphatage
	x			Essais divers : enfouissement de déchets de poisson
	x			Séchage de légumes
	x			Conservation des légumes secs, des semences
	x			Fabrication d'espadrilles
	x			Fabrication de bougies
	x			Fabrication de savon
	x			Fabrication de mobilier
	x			Cheminée solaire pour séchage des légumes
	x			Eoliennes
	x			Distillateur solaire
	x			Cuisinière solaire
	x			Four de potier
	x			Canaris enterrés pour arrosage souterrain
	x			Petit outillage agricole
	x			Métiers à tisser
Village	x			Elevage coopératif de cochons
	x			Tissage de coton
	x			Construction en argile améliorée
		x		Enfouissement des coques d'arachide
		x		Protection des petits oads
		x		Techniques culturales : préparation du sol, semis, démarrage/ sarclage, protection contre les parasites, cultures associées.
		x		Variétés de mil et sorgho
		x		Variétés de niébé
		x		Manioc
		x		Culture systématique de bissap, gombo, coton (moco à fibres longues), dah, etc.
		x		Herbes et plantes fourragères : eleusine, stylosanthés, atriplex, sorgho album et sorgho negro, cactus, melitotus, etc.
		x		Fabrication de hamacs
		x		Bassin pour recueil de l'eau de pluie pour arrosage
			x	Utilisation d'engrais
			x	Epandage systématique de fumier
			x	Plantation d'arbres : eucalyptus, arbres fruitiers
			x	Cultures maraîchères
			x	Teinture
			x	Fabrication de bonnets
			x	Sacs à eau pour conserver l'eau potable

N.B. A la lecture de cette liste, on pourrait reprocher la trop grande diversité des efforts, particulièrement des opérations expérimentales, compte tenu des moyens et du temps disponibles. L'intérêt économique de certaines de ces activités en extension peut paraître, par ailleurs, douteux.

A l'appui de cette diversité, les responsables du Centre national de M'Bour mettent en avant le grand intérêt pédagogique déjà testé auprès des élèves. Ceux-ci acquièrent des aptitudes d'innovation, d'extrapolation en développant aussi bien leur dextérité et savoir-faire élémentaires. Quant à l'efficacité économique de ces travaux, les indications supplémentaires données au tableau placé en annexe montrent que les résultats directs et indirects peuvent être appréciables pour la plupart des opérations réalisées en vraie grandeur.

Une évaluation approfondie permettrait d'apporter des jugements de valeur plus circonstanciés sur ces réalisations[1]. On peut faire toutefois, de prime abord, une série de constatations concernant :

- l'impact très étendu dans le milieu : tous les villages et toutes les couches de la population (hommes, femmes, adultes, jeunes) sont concernés par une ou plusieurs de ces opérations ;

- le choix des activités semble être réaliste et dans la ligne des besoins et possibilités immédiates des villageois : construction des bassins et citernes, plantation d'arbres, maraîchage, activité cotonnière (agricole, artisanale) ;

- la priorité est donnée à l'investissement travail et aux matériaux locaux ou de récupération bon marché ;

- les effets économiques et sociaux escomptés sont nombreux : accroissement de l'emploi, diminution des efforts des femmes, valorisation des facteurs de production locaux : terre, troupeaux. Les revenus en argent peuvent constituer un appoint sérieux au budget des paysans, à condition de résoudre la problème de commercialisation pour une production suivie et d'un certain volume.

Pour une meilleure estimation de la part de l'EMP dans la réalisation de ce programme d'action en milieu rural, il faudrait avoir des précisions supplémentaires sur ce qui a été fait par les services techniques ainsi que par les structures de développement, d'animation et de formation rurale, avant et durant l'action EMP dans les villages respectifs.

1/ Les délais impartis à notre mission n'ont pas permis de vérifier et d'évaluer entièrement l'ensemble des informations et statistiques fournies par nos interlocuteurs.

CHAPITRE IV

PHASE D'EXPANSION DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN PRATIQUE

Après quatre années de recherche expérimentale au Centre national de M'Bour et dans les deux foyers associés, le problème de l'expansion de l'EMP est à l'ordre du jour. Les premières mesures prises par les autorités gouvernementales pour la mise en oeuvre de cette expansion concernent la régionalisation des activités et l'établissement de relations organiques entre l'enseignement primaire et l'EMP.

Ces mesures se sont concrétisées par la création en 1975/76 de cellules mixtes à deux niveaux :

- une cellule mixte nationale enseignement primaire EMP
- une cellule mixte régionale pour chaque gouvernance.

Placées sous la présidence du gouverneur, les cellules mixtes régionales réunissent l'ensemble des services concernés par le problème de la formation et de l'insertion des jeunes ruraux et citadins : Education nationale, Développement rural et hydraulique, Plan et coopération, Travaux publics, Recherches scientifique et technique, etc.

Des séminaires de réflexion des cellules mixtes régionales se sont réunis au cours du deuxième semestre 1976 pour analyser, en détail et dans une perspective régionale, les problèmes posés par l'expansion de l'EMP. Un questionnaire adressé aux participants a permis de recueillir les opinions et propositions des responsables sur les thèmes principaux suivants :

- la finalité et le domaine précis de compétence de l'EMP par rapport aux structures d'intervention voisines : enseignement, animation, alphabétisation ;

- les critères de choix des futurs centres ;

- effectifs, niveaux, statuts des formateurs EMP.

Le problème de la prise en charge commune des jeunes scolarisés et non scolarisés par l'EMP est particulièrement examiné dans ces travaux.

Les conclusions des séminaires ne sont pas encore établies officiellement. On trouvera cependant en annexe, à titre d'exemple, les réponses des participants du séminaire de Ziguinchor aux questionnaires de la cellule mixte régionale.

1. Expansion de l'enseignement moyen pratique : analyse des problèmes posés au départ

Une circulaire du Premier Ministre du 26 juin 1976 apporte des précisions sur les problèmes immédiats soulevés par le démarrage de la phase d'expansion de l'EMP :

- les catégories des jeunes concernés par l'EMP ;

- l'ouverture des nouveaux centres : nombre, critères de choix, délais ;

- le modèle pédagogique retenu tenant compte des acquis et enseignements de la phase expérimentale.

1.1 Les jeunes auxquels s'adresse l'EMP

La circulaire indique qu'il s'agit "de résoudre en priorité le problème de l'insertion des jeunes scolarisés dans la vie active et plus particulièrement des enfants ayant achevé le cycle d'études élémentaires".

Il ressort que jeunes scolarisés et non scolarisés seront pris en charge pour la phase d'expansion comme ce fut le cas pour la phase expérimentale. Le fait d'avoir souligné la priorité accordée aux anciens scolarisés ne lève pas l'ambiguïté fondamentale de la situation : coexistence de deux publics très hétérogènes quant à leur niveau de base dans le même processus de formation.

Bien que sur le plan pédagogique il soit possible, comme cela est testé au Centre national de M'Bour, de différencier certains critères et méthodes de formation concernant les deux catégories, il n'en subsiste pas moins de nombreuses questions épineuses posées par cette double orientation :

- tendance toujours forte des scolarisés et de leurs familles à s'attacher au statut scolaire dont ils attendent, tôt ou tard, certains avantages concrets ;

- difficultés ressenties également par les partenaires extérieurs des foyers (enseignants, services techniques) d'amalgamer scolarisés et non-scolarisés dans le même projet de formation. Soulignons qu'en milieu urbain ces questions se posent avec moins d'acuité, la proportion des scolarisés susceptibles de fréquenter l'EMP étant beaucoup plus forte ;

- absence de participation directe (responsabilités) de la Direction de l'alphabétisation du Secrétariat d'Etat à la promotion humaine au travail d'alphabétisation entrepris dans les deux foyers expérimentaux.

1.2 Critères de choix des futurs centres

L'expérience de Fissel montre que l'action de formation EMP peut être sérieusement freinée dans une zone qui ne remplit pas un minimum de conditions : ressources naturelles en eau (nappes phréatiques), surfaces agricoles utiles suffisantes et autres moyens de travail. Le taux de scolarisation est également déterminant quand il s'agit d'avoir un nombre suffisant d'anciens scolarisés dans les foyers. Les futurs centres régionaux devront tenir compte de ces exigences objectives.

Les orientations données par les autorités gouvernementales ainsi que les recommandations des cellules régionales mixtes concordent pour retenir les critères suivants pour le choix du lieu d'implantation des futurs foyers EMP :

(i) existence de conditions économiques suffisantes pour que le milieu rural soit susceptible de concevoir des transformations rapides de ses conditions de vie et de travail ;

(ii) diversité des activités de production : agriculture, élevage, artisanat, pour que les jeunes du foyer puissent acquérir une formation polyvalente et complémentaire.

(iii) taux de scolarisation élevé permettant le recrutement dans les foyers EMP d'un maximum d'élèves anciens scolarisés. Il est impératif, en effet, que les effectifs des foyers soient à dominante de jeunes scolarisés afin d'éviter les malentendus qui surviennent dans les foyers actuels ;

(iv) présence très souhaitable dans la zone d'opérations de développement menées par des structures spécialisées et avec des moyens importants, telles les sociétés de développement ou autres ; ceci permet de mieux intégrer les opérations de transformation entreprises par les formateurs EMP dans les villages. En effet, aussi bien les villageois que les cadres techniques intervenant dans le milieu seront davantage motivés par l'action de l'EMP si cet enseignement ne se fait pas en autarcie mais avec des rapports de travail et de voisinage fructueux pour tous les partenaires.

1.3 Nombre de centres

Les objectifs du Secrétariat d'Etat à la promotion humaine sont les suivants :

- réalisation en deux ans du programme actuel de création de 30 foyers ; une première tranche de 7 foyers, soit 1 par région, est en cours. Ces premiers foyers dont l'implantation a été choisie d'un commun accord entre les services de la direction EMP et les cellules mixtes et régionales, ont pour but la formation en priorité des jeunes anciennement scolarisés des zones respectives d'une part et, d'autre part, l'adaptation des programmes de formation établis au Centre national de M'Bour aux conditions spécifiques de chaque région ;

- dans une seconde phase, il est prévu d'ouvrir pour la période du prochain plan quinquennal un foyer dans chaque chef-lieu d'arrondissement soit, en fin de période, cent foyers. Une note du Premier Ministre du 24 septembre 1976 indique, à ce titre, que le développement de l'EMP "épouse la carte administrative" dans les régions ayant appliqué la réforme administrative. Dans les régions non réformées, des foyers peuvent être créés dans des localités ayant une école primaire à cycle complet.

1.4 Phase préparatoire actuelle pour l'ouverture d'un nouveau foyer

Une fois que l'implantation des futurs centres régionaux est décidée par les commissions mixtes régionales, une étude monographique rapide est entreprise dans les zones respectives par les agents de l'échelon national et régional EMP en relation avec les autres services relevant de la commission mixte régionale. Un dossier d'ouverture est établi à cette occasion dont le modèle vient d'être testé en Casamance pour le futur centre de Koubanao dans le Département de Bignona. Ce dossier donne une série d'informations indispensables pour la compréhension des caractéristiques et des problèmes de la zone et répond à une série de questions avant de conclure sur l'opportunité d'une ouverture de foyer.

2. Informations contenues dans les dossiers d'ouverture[1/]

(a) Recensement démographique actualisé des villages

- population active, hommes et femmes
- population de moins de 14 ans, garçons et filles
- population totale
- écoles : effectifs, nombre de classes.

1/ Modèle Koubanao, Centre EMP à l'étude en Casamance.

(b) Statistiques scolaires de la zone

- effectifs des scolarisés danc chaque village, par classe et sexe et année scolaire.

(c) Extrait du rapport présenté par la commission régionale pour le VIème Plan

comprenant les parties concernant directement la zone du foyer et les zones limitrophes. Ce recueil de textes d'orientation traitant de l'avenir économique de la région est extrêmement utile, aussi bien pour les formateurs du futur centre que pour les élèves et leurs parents, car il leur permet de se situer correctement dans les perspectives d'ensemble de la planification.

(d) Informations sur la zone données par les services régionaux et locaux

- CER, Service de coopération, Service national de la santé et de la production animale, Service d'agriculture, Inspection des eaux et forêts, Service régional des pêches.

(e) Informations données par les villageois sur la production et la vente de leurs produits

- que produit-on dans le village et dans la zone ?
- que vend-on, combien ?
- que pourrait-on produire et vendre ? en plus ? d'autre ?
- qu'est-ce qui s'oppose à ce développement ?

(f) Suggestions des villageois

- hommes, femmes et jeunes des deux sexes, sur les objectifs de formation [illegible] futurs foyers ; orientations souhaitées : opinions sur les principaux points [illegible]aités, activités de formation proposées par l'ensemble des villageois et par les [illegible]nes séparément.

(g) Infrastructure du futur foyer

- situation du village (accès)
- disposition du village (plans)
- architecture bâtiments, construction des maisons
- construction du centre d'enseignement moyen pratique
- matériaux du futur centre : locaux et manufacturés.

3. Perspective d'action EMP dans une zone nouvelle présentant de nombreux facteurs favorables

3.1 Choix de Koubanao

On a vu, dans le chapitre précédent, que les zones d'implantation des deux premiers foyers expérimentaux sont peu favorables à une réussite optimale de l'action EMP : faible taux de scolarisation, précarité des ressources naturelles. Le choix de la zone d'implantation du troisième foyer EMP à Koubanao semble, de ce point de vue, beaucoup plus satisfaisant.

Afin de permettre une vue plus précise des facteurs favorables rencontrés dans ce village et dans cette zone, on trouvera, en annexe 7, un tableau avec des statistiques démographiques et scolaires de la zone de Kabounayes où se trouve Koubanao.

3.2 Opinions et remarques des villageois de Koubanao

Des entretiens collectifs et individuels ont été menés lors de notre visite à Koubanao avec :

- l'ensemble de la population réunie en présence des responsables régionaux de l'Education nationale et de l'EMP ;

- des groupes séparés d'adultes et de jeunes ;

- des responsables traditionnels et modernes du village.

Les réponses les plus significatives aux questionnaires sont celles-ci :

"nous sommes très intéressés et très heureux d'avoir bientôt un foyer EMP dans notre village. Quand j'ai appris que cette décision a été prise après plusieurs mois d'hésitation des autorités à la gouvernance, j'ai distribué, en rentrant de la ville, tout l'argent que j'avais dans ma poche aux gens qui faisaient une fête dans le village à ce moment-là. J'ai exprimé ainsi ma joie et celle de tous" ;

"nous comprenons très bien le but de cette nouvelle école et nous savons qu'elle repose surtout sur nous, les villageois. Cette bonne compréhension des choses, nous l'avons acquise surtout grâce à l'un des nôtres, un fonctionnaire à la Jeunesse et aux sports à Ziguinchor, enfant du village, qui nous a longuement expliqué les avantages que nous aurions et les obligations qui nous incombent. C'était un peu notre chance d'avoir quelqu'un qui parle à la fois notre langage et celui des responsables d'en haut et qui connaît nos problèmes du village aussi bien que ceux du pays" ;

"le problème de l'exode des jeunes, nous le connaissons et essayons de le résoudre depuis quatre-cinq ans déjà. Les jeunes scolarisés ou non partaient en ville, en Casamance ou à Dakar pour gagner un peu d'argent et connaître une autre vie. Les filles sont parties d'abord afin de faire quelques économies pour s'habiller et se marier. Elles rentraient dans le village au bout de deux-trois ans, mais d'autres partaient plus nombreuses que les premières. Les garçons ont fait ensuite de même, mais pour eux c'était plus difficile ; souvent ils étaient chômeurs mais par fierté ils ne disaient rien et ne rentraient plus dans le village, même s'ils vivaient malheureux là-bas" ;

"alors nous avons décidé au conseil de village d'arrêter le départ des jeunes filles. Pour ce faire, nous avons adhéré très sérieusement au projet officiel de créer un centre de formation féminin dans notre village, il y a trois ans : formation ménagère, couture, artisanat. Ce centre a très bien marché, les jeunes filles ne partent maintenant que très rarement. Notre village est devenu ainsi un centre régional ; son prestige est renforcé dans la zone ; cela profite à tous et nous rend plus courageux pour affronter d'autres actions" ;

"afin de prouver aux autorités, aux autres villages de la zone et à nous-mêmes que nous sommes capables d'aller de l'avant, nous avons entrepris depuis plusieurs actions que vous pouvez vous-mêmes constater et tester : reconstruction complète de tout le village selon un plan établi par un technicien ; chaque carré possède une maison en dur, spacieuse, avec cour et jardin autour ; nous avons

réservé dans ce lotissement des places pour les constructions nécessaires à notre future modernisation : école ménagère, centre EMP, maternité, dispensaire, future mosquée, terrains de sport" ;

"le futur centre EMP, nous l'avons étudié de près avec des représentants de la Promotion humaine de Dakar, Ziguinchor et Bignona. Ce centre disposera des équipements suivants : logement des formateurs, salles de cours, réunions, magasin pour équipement scolaire, cuisines et réserves d'alimentation, hangars pour animaux, resserre à outils, bloc sanitaire, puits, terrain d'expérimentation et d'extension".

D'autres aménagements seront décidés dès que le besoin pratique se fera ressentir :

"réfection des pistes qui mènent au village, aussi bien pour rejoindre directement l'arrondissement à Bignona, à travers la forêt classée, que pour rejoindre Zinguinchor par Tobor. C'est un rude travail que nous devons reprendre chaque année après la saison des pluies. Nous demandons une assistance externe en travail et engins pour faire des terrassements avec matériaux durables pour que l'on ne reste pas coupés de l'extérieur pendant l'hivernage" ;

"en préparant l'ouverture du foyer EMP, nous avons prévenu nos jeunes partis en ville qu'il y aurait du nouveau dans le village et qu'ils pourraient trouver ici ce qu'ils cherchent en ville. Une douzaine sont déjà revenus au village en suivant cet appel des anciens. Un jeune est rentré de Montréal au Canada où il était parti travailler sur un bateau, mais où il ne pouvait s'adapter. Ces retours dans le village nous encouragent à poursuivre cette nouvelle orientation" ;

"les anciens scolarisés de Koubanao représentent plus de la moitié des jeunes (60 % selon les statistiques scolaires). Ce sont eux qui iront à l'EMP car ils savent déjà lire et écrire et pourront comprendre plus vite les nouveaux enseignements ; mais ils devront aider ceux qui ne sont pas allés à l'école pour leur apprendre un minimum de sciences (lire, écrire, compter), de même que les techniques améliorées. Ainsi, en quelques années, tous les jeunes du même âge devraient pouvoir s'entendre entre eux. Les instituteurs du village devront collaborer avec les animateurs EMP pour que les deux écoles aient un seul but : l'avenir de la jeunesse dans la zone" ;

"les problèmes pratiques immédiats pour la création du centre EMP tels que nous les avons étudiés avec les différents techniciens et animateurs sont les suivants : assurer un bon état des routes en toute saison. Les services de Bignona doivent nous fournir des engins ; louer un véhicule pour le transport des matériaux de construction pour les futurs bâtiments ; construire un château d'eau car nous aurons besoin de beaucoup d'eau pour la construction (briques, ciment) et plus tard pour la population".

3.3 Remarques sur les possibilités offertes à Koubanao

Les facteurs relativement favorables à l'implantation de l'EMP peuvent être résumés ainsi :

- population beaucoup plus nombreuse que dans la zone de Fissel ;

- nombre d'écoles primaires plus important : onze au lieu de deux à Fissel ;

- effectif de scolarisés élevé : plus d'un millier pour la zone contre une centaine à Fissel ;

- forte propension au changement de l'ensemble du village d'après les premiers indices recueillis sur place.

Quant aux réponses recueillies à Koubanao, on peut conclure également d'une manière positive sur les aptitudes particulières du premier foyer EMP en Casamance. En effet :

- des actions concrètes ont été entreprises par les villageois pour préparer l'implantation du foyer : choix d'un terrain très bien placé dans les nouveaux villages, décision des anciens de faire revenir au village les jeunes émigrés en vue de suivre le cycle EMP ;

- d'autres actions ont été effectuées sur divers plans pour ouvrir le village vers un avenir amélioré : reconstruction de maisons en dur selon un plan cohérent, réfection des routes et voies d'accès, implantation d'un centre de formation ménagère ;

- travail de concertation avec les autres villages de la zone pour que le choix du foyer à Koubanao soit accepté unanimement, en particulier par les villages traditionnellement concurrents ;

- consensus remarquable dans le village entre les notables et les éléments plus jeunes scolarisés pour la réalisation des futurs projets ;

- enfin, la participation de l'école primaire, des services techniques régionaux et locaux, ainsi que des structures administratives locales (CR, CER) au travail préparatoire pour l'implantation du foyer. Cette opération est déjà devenue "le grand évènement" actuel de la préfecture de Bignona.

L'ensemble de ces indices permettent de préjuger favorablement des chances de réussite à Koubanao. Les nombreux acquis de la phase expérimentale à M'Bour devraient être utilisés pleinement dans le futur foyer qui représente, de par l'ordre chronologique de son ouverture, une véritable "passerelle méthodologique" entre la phase expérimentale et la phase d'expansion de l'EMP.

CHAPITRE V

L'ENSEIGNEMENT MOYEN PRATIQUE URBAIN

La section urbaine de l'EMP a commencé ses activités proprement dites au début de 1975 seulement. Une équipe de quatorze formateurs a été affectée à l'EMPU dont dix sont actuellement en fonction dans la phase actuelle. Les activités de l'EMPU sont axées sur :

- la continuation de la formation des cadres selon les mêmes méthodes que celles de l'EMP rural avec quelques modifications apportées au programme pour souligner la spécificité de l'action en milieu urbain ;

- la sensibilisation du milieu dans deux quartiers urbains : Grand Dakar et Bargny ;

- un des objectifs de ce travail qui est d'aboutir au recrutement d'une première promotion d'élèves ;

- les contacts et formalités nécessaires pour la construction des foyers au Grand Dakar et à Bargny ;

- l'information et l'association éventuelle d'un maximum de services techniques et structures administratives du milieu urbain aux activités des futurs foyers. L'équipe responsable de l'EMP rencontre, dans ses démarches, de nombreuses difficultés dues, particulièrement, à la multiplicité des services et organismes concernés, comme on le verra ci-après.

Débordés par leur propre tâche, ces partenaires ne réservent souvent que peu de temps et d'intérêt au nouveau projet EMP ; souvent, d'ailleurs, ce manque d'intérêt est dû au fait qu'il existe déjà d'autres actions de même nature et dans le même milieu tel l'YMCA (Young Men's Christian Association).

L'annexe 8 rend compte de la complexité des tâches qu'assume actuellement l'équipe urbaine, notamment :

- les contacts et la collaboration avec les services et organismes divers de formation ;

- le planning des activités futures de l'équipe EMPU.

1. Contacts et collaboration avec les services et organismes divers de formation et de promotion, information réciproque, actions communes éventuelles

(a) Relations avec l'animation urbaine

(i) Direction régionale (Cap-Vert) de la promotion humaine ;
(ii) YMCA.

Le but des contacts est la mise en commun de recherches et d'expérimentations concernant :

- la connaissance du milieu urbain
- les actions en vue de l'insertion des jeunes
- les méthodes de travail EMPU
- le soutien à l'organisation de la coopérative du sel à Bargny

(b) Relations avec l'enseignement moyen pratique rural

L'échange d'informations entre les deux branches, rurale et urbaine, de l'EMP est constant, tant en ce qui concerne les choix importants qu'en ce qui concerne l'activité pédagogique courante.

L'EMPU a bénéficié de l'expérience préalable de M'Bour en faisant des transpositions et des aménagements pour ses activités en milieu urbain.

Le Centre national de M'Bour regroupe également la recherche et la conception afférentes à l'unité urbaine :

- utilisation des éléments pédagogiques
- données technologiques
- relations ville-campagne.

La phase actuelle de gestation de l'EMP unité urbaine permet de systématiser la démarche prééducative et les premiers éléments du système EMP dans le cadre urbain.

Toutes les recherches et propositions dans le domaine de la formation des cadres sont communes aux deux unités. Les formateurs de l'unité rurale sont intervenus plusieurs fois au profit de l'unité urbaine et inversement pour l'élaboration de journées de formation.

(c) Relations avec l'Institut de développement et de planification et l'ENDA (programme "Formation pour l'environnement")

Contributions mutuelles : l'EMP apporte sa pratique, l'Institut de développement et de planification et l'ENDA (programme "Formation pour l'environnement") proposent leurs recherches théoriques que l'EMP, unité urbaine, n'a ni le temps, ni les moyens, ni la vocation de mener.

Les recherches entreprises portent sur :

- la logique de la population urbaine : le choc culturel en ville et son expression ; analyse du rapport de temps ; analyse de la répartition des risques économiques par les populations urbaines ;

- la division économique urbaine : le secteur développé et le secteur informel ; leurs relations.

(d) Relations avec les administrations régionales et locales

De nombreux contacts ont été établis avec différentes filières administratives, régionales et locales :

(i) Comité régional de développement du Cap-Vert
(ii) Comité départemental de développement
(iii) Autres services administratifs, notamment urbanisme, pêche, travaux publics, CER.

(e) Contacts avec les administrations et organisations s'occupant du développement économique

(i) Ministère du développement industriel

- Comment utiliser les "domaines industriels" : ce sont des domaines situés au centre des villes, viabilisés, dont la fonction est de rassembler de toutes petites unités avec un environnement de formation.

- Objet des contacts (ces domaines n'existent que dans les grandes villes) : dans quelles mesures peut-on les étendre aux petites villes ?

(ii) Conseil économique et social

- Réunions avec le Président de la Commission du développement industriel en vue d'envisager l'appui du CES aux foyers expérimentaux.

(iii) Banque nationale de développement du Sénégal (BNDS)

- Contacts avec le Directeur du Crédit social ; apport par l'EMP d'éléments pratiques pour la mise en place de la nouvelle structure demandée par le Conseil interministériel de juin 1976 pour l'aide aux petits producteurs.

(iv) Artisanat

- Contacts avec le Président de la Commission d'artisanat : analyse de la situation du secteur et des problèmes y afférents : les difficultés d'emploi et d'installation ; place de l'EMP dans le programme de développement de la Commission.

(f) Contacts avec des structures éducatives

Outre les relations étroites mentionnées ci-dessus avec le Centre EMP de M'Bour, les responsables de la branche urbaine de l'EMP travaillent en concertation avec plusieurs structures d'enseignement et de formation :

(i) le Centre de Bopp (du nom du quartier de Dakar)

- visite de leurs réalisations éducatives (qui sont multiples)
- analyse du contexte qui est le leur
- réflexion sur l'insertion du mode éducatif en milieu urbain.

(ii) le CEG et écoles primaires de Bargny

- travail en commun (le foyer sera construit entre deux écoles primaires).

(iii) le Centre d'études et de civilisation

- formation des cadres à l'animation pédagogique

- transcription en langage actuel (concepts, supports pédagogiques) des éléments fournis par la population (activités en cours).

Enfin, pour la construction du foyer de l'EMPU de Bargny, l'appui des spécialistes du Bureau régional d'éducation pour l'Afrique sur des problèmes essentiels et urgents pour le démarrage rapide de la formation EMPU :

- comment construire le foyer
- conception architecturale et matériaux utilisés.

2. Autres activités

En outre, un travail important est programmé pour le premier semestre 1977 concernant les branches d'activités qui servent de support pour la formation et ensuite pour l'insertion des premières promotions EMPU.

Il sera, par conséquent, effectué une analyse systématique de toutes les activités EMPU à Bargny :

- exploitation pour l'élaboration des programmes

- exploitation des unités de production permettant l'insertion telles que produits de la mer (poisson, séchage du poisson, sel, coquillage, sable), activités anciennes (teinture, carrière, maraîchage), activités artisanales (maçonnerie, reliures, cuir).

Cette analyse des potentialités et des contraintes de chaque corps de métier devrait permettre de déterminer, dans les meilleurs délais, les voies et moyens d'atteindre les objectifs suivants :

- dégager avec la population des solutions à apporter aux difficultés actuelles d'accroissement des qualités des productions ;

- comment utiliser les techniques connues à d'autres fins, exemple : filet de pêche ; la technique peut être utilisée pour faire des fauteuils ;

- rassembler les éléments pour une "banque de données technologiques".

3. Planning prévisionnel d'activités de l'EMPU pour les années 1977-1978 pour le centre de Bargny

Les activités de l'équipe EMP durant les deux prochaines années vont être concentrées sur le centre de Bargny où la phase de préparation a donné des résultats encourageants. Les objectifs à atteindre sur deux ans sont ceux-ci :

- recrutement de deux promotions : 1977 et 1978 ;

- mise en place des structures de participation des populations aux actions formation-insertion EMPU ;

- construction du foyer ;

- préparation, application et première évaluation des programmes de formation ;

- organisation des premières actions productives dans l'optique du système EMP : formation-transformation en vraie grandeur.

Le tableau V-1 indique en détail les différentes étapes de ces actions, les sous-objectifs à prendre en charge, les relations existant entre les différentes opérations. On y remarquera, en particulier, que le travail pédagogique proprement dit - préparation des programmes et formation des formateurs - se fera en même temps que le démarrage de la construction du foyer avec l'aide de la population. Cette intégration systématique des cinq groupes d'activités planifiée sur deux ans, ainsi que les références susceptibles d'être faites à l'expérience de M'Bour, permettent d'escompter une réalisation valable du programme.

Tableau V-1

Planning d'activité de l'EMPU, Centre de Bargny
(1976-1978)

Décembre 1976	Janvier 1977	Février 1977	Juin-Juillet 1977	Septembre-octobre 1977	1978
Recrutement des jeunes lère promotion				Recrutement 2ème promotion	
Organisation de la population avec une structure centrale pour Bargny	Désignation des maçons devant participer à la construction du foyer	Démarrage de la construction du foyer Début de la formation des jeunes - activités de construction . maçonnerie . outils, etc. - organisation du travail	Formation des enfants Dès l'achèvement d'une salle, elle est utilisée pour le maintien de l'acquis scolaire et la formation non pratique. Les formations pratiques, à l'exclusion de la construction, se déroulent sur les lieux de travail habituels	Lancement du programme d'expérimentation technologique pour l'année dans le cadre du foyer	- Evaluation de la formation lère année . Programme et méthode pédagogiques - Evaluation du programme d'expérimentation technologique - Appui au lancement des acquis en vraie grandeur - Lancement d'un nouveau programme d'expérimentation - Organisation de quelques productions systématiques au foyer gérées par les jeunes en formation - Formation des cadres à la construction d'un programme.
	Choix des parents et jeunes devant participer à la formation	Information-formation des parents et jeunes participant à la formation des enfants			
Préparation des programmes de formation	- Préparation des programmes de formation - Préparation des cadres à la fonction de médiation pédagogique	- Préparation des programmes de formation - Préparation des cadres à la fonction de médiation pédagogique	Tests des programmes élaborés Préparation des programmes de formation	Systématisation des acquis en : formation des enfants information-formation des adultes participant à la formation sur: la démarche pré-éducative	

4. Remarques sur l'EMPU

La branche urbaine présente quelques traits caractéristiques importants par rapport à la branche rurale EMP : elle s'adresse essentiellement à des jeunes gens anciens scolarisés et à des effectifs pléthoriques dans les villes.

Le thème central de l'EMP rural : arrêter l'exode rural vers les villes, très efficace auprès du milieu rural, ne peut pas être évidemment appliqué au milieu urbain, sauf peut-être plus tard quand, installés dans des villes de moindre importance, des futurs foyers EMP se proposeront comme but de ralentir la "ruée" vers Dakar des jeunes gens de ces villes provinciales.

L'action menée en milieu social et familial urbain est beaucoup plus complexe et malaisée qu'elle ne l'est au village. Dans les villes, les mentalités sont différentes, empreintes d'un certain individualisme, les structures sociales diversifiées et éclatées, l'économie monétaire est dominante, les modèles de consommation plus développés.

La règle de l'EMP : "les jeunes ne sont pas formés pour occuper des postes précis mais pour avoir une qualification suffisante afin de s'insérer dans le milieu familial et le transformer" n'est que partiellement valable en milieu urbain. Les parents, souvent sans emploi, ne disposent pas de moyens pour accueillir les jeunes à la sortie des cycles EMP. Ceux-ci chercheront sur le marché du travail un emploi rémunérateur. Le système pédagogique EMP devrait être revu et formulé en fonction de ces données essentielles.

CHAPITRE VI

BILAN ET RECOMMANDATIONS

1. Bilan

Le bilan de la phase expérimentale ne peut pas s'exprimer d'une manière tranchée en termes de succès ou d'échec. On peut cependant faire trois constatations :

- la phase expérimentale était nécessaire pour vérifier certaines hypothèses initiales du projet afin de bâtir ensuite celui-ci sur des bases solides ;

- elle a été menée avec des moyens importants au Centre de M'Bour et dans les deux foyers expérimentaux ;

- malgré certains retards, tâtonnements et tensions, de nombreux acquis pédagogiques ainsi qu'un certain nombre d'enseignements théoriques et pratiques ont été obtenus. Ces résultats peuvent être utilisés après modification, lors de la phase d'expansion.

La phase expérimentale a permis de dégager les acquis et enseignements suivants :

- expérimentation d'une méthode de formation des formateurs EMP. Certains aspects de cette méthode seront repris lorsque le cadre institutionnel de formation et le statut des formateurs ainsi que leur champ de compétence et d'action auront été décidés par l'autorité responsable ;

- mise au point du système de formation des jeunes dans les foyers : objectifs de formation, programmes sur les quatre années, progressions pédagogiques, alternance salle-terrain ;

- expérimentation de stratégies et méthodes pour obtenir la participation des parents d'élèves et de l'ensemble villageois aux activités EMP dans les foyers (formation) et sur le terrain (transformation) ;

- conduite d'une "pédagogie de développement à partenaires multiples" associant des jeunes paysans, des chefs d'exploitations ainsi que des agents des services techniques ;

- réalisation d'une méthode d'alphabétisation en sérère pour les jeunes non scolarisés et scolarisés des deux foyers. Ceci constitue un apport méthodologique et expérimental notable aux programmes d'alphabétisation en langues nationales au Sénégal ;

- rédaction de nombreux documents pédagogiques à partir d'expériences concrètes : formation de formateurs, travail pédagogique dans les foyers, pédagogie de l'action auprès des villageois.

Les plus importants aspects négatifs et lacunes sont :

- retards dans la réalisation des objectifs finals et intermédiaires : les opérations ont pris plus de quatre ans alors qu'on prévoyait initialement deux ou trois ans ;

- proportion infime de jeunes scolarisés dans les deux foyers expérimentaux, liée essentiellement à la faiblesse des effectifs scolarisés dans les deux zones ;

- utilisation insuffisante des méthodes et réalisations déjà existantes dans les domaines très proches des objectifs EMP : animation rurale, maisons familiales, alphabétisation fonctionnelle ;

- insuffisance des outils de mesure et d'évaluation, notamment en ce qui concerne les caractéristiques socio-pédagogiques des élèves, leur assiduité et les résultats intermédiaires obtenus aux foyers.

Sauf pour le dernier point qui relève d'une déficience méthodologique, les autres aspects sont imputables, en grande partie, à des raisons structurelles tenant à la conception et aux stratégies initiales du projet EMP.

En effet, à la lumière de l'expérience, le projet initial s'avère avoir été à la fois :

- trop ambitieux, tant quantitativement (nombre de centres prévus, délais de réalisation) que qualitativement (formation commune des scolarisés et des non-scolarisés, transformation des mentalités et des structures de développement dans les villages touchés par l'EMP) ;

- pas assez précis dans certains de ses objectifs et visées ;

- trop isolé, insuffisamment intégré dans le contexte institutionnel existant en ce qui concerne surtout l'Education nationale et les services techniques de développement.

Un autre handicap de la phase expérimentale réside dans l'implantation des deux foyers pilotes dans des zones peu adaptées : scolarisation faible, conditions agro-économiques médiocres (pénurie d'eau souterraine à Fissel), faible impact des actions de développement rural.

2. Recommandations générales[1/]

En débordant sa phase d'expansion, l'EMP va devoir modifier et préciser ses objectifs et ses orientations afin de tenir compte des enseignements tirés de la phase expérimentale ainsi que des contraintes financières et institutionnelles.

L'objectif envisagé pour le Vème Plan d'ouvrir environ cent foyers représente un ordre de grandeur raisonnable. Sur ce programme, l'ouverture de trente foyers, avec participation financière de la Banque mondiale, devrait s'effectuer dans les deux prochaines années. Une première tranche de sept foyers servant de foyers-centres régionaux est actuellement en chantier.

1/ Les recommandations spécifiques d'ordre méthodologique et pédagogique sont présentées en annexe 10.

Pour assurer l'ouverture des soixante dix autres foyers avant la fin du Plan, il convient de prévoir et d'organiser, dès maintenant, les moyens nécessaires.

Les autorités responsables vont devoir prendre rapidement un certain nombre de décisions se rapportant particulièrement à :

- la prise en charge des jeunes non scolarisés dans les foyers EMP : dans quelles proportions, selon quelles méthodes et dans quelles conditions pratiques ces jeunes seront scolarisés, étant donné que l'EMP s'adresse, en priorité, aux anciens scolarisés ;

- les classes d'âge optimales dans les foyers ;

- la situation des jeunes formés dans leur village à la fin du cycle EMP : quelles mesures concrètes seront prises pour l'insertion des jeunes dans leur milieu, en ce qui concerne leur dotation en moyens de production, le suivi technique, leur statut socio-économique ;

- la situation des formateurs EMP : les différentes catégories de formateurs, leur recrutement, leur statut et fonction administrative.

Il va falloir aussi intégrer davantage l'EMP dans son environnement institutionnel :

- à l'intérieur du SEPH d'abord : l'équipe du Centre national de M'Bour, porteuse d'une expérience de plus de quatre ans, devrait être davantage associée aux activités de la Direction de l'EMP dans cette période cruciale de l'expansion dans chaque région. Une concertation plus poussée est également souhaitable entre les Directions du SEPH : animation, alphabétisation, EMP et formation professionnelle. Dernière en date parmi ces structures, l'EMP devrait pouvoir bénéficier de l'appui et de l'expérience de tous les responsables et cadres du SEPH ;

- la collaboration avec les autres ministères, particulièrement l'Education nationale, semble s'être améliorée depuis la création des Commissions mixtes nationales et régionales.

Il va falloir aussi délimiter et préciser la sphère des compétences d'un foyer EMP en ce qui concerne les initiatives et les réalisations techniques de transformation dans les villages. Comment devraient s'articuler les interventions des différents partenaires concernés par ce type de réalisation, comment établir les priorités, comment éviter les doubles emplois ou arbitrer les divergences éventuelles entre les formateurs EMP et autres intervenants.

Enfin, des contacts et des échanges systématiques devraient être organisés entre les formateurs relevant du système pédagogique EMP tenants d'une pédagogie active et informelle et les éducateurs classiques de tous niveaux.

Annexe 1

Conclusions et opinions d'un séminaire de la cellule régionale mixte

(Séminaire de Ziguinchor des 2 et 3 août 1976)

Les conclusions et opinions qui ressortent de ce séminaire se retrouvent, dans leurs grandes lignes, dans les réunions des autres cellules mixtes régionales tenues ces derniers mois dans les différents chefs-lieux de gouvernance.

Il paraît intéressant de présenter ici, à titre d'exemple, les opinions du séminaire de Ziguinchor sur les principaux problèmes actuels de l'EMP, qu'il s'agisse du bilan de la phase expérimentale de M'Bour ou des questions ayant trait à l'extension du système[1/].

Orientations générales

(i) Le fait de s'intéresser simultanément aux anciens scolarisés et aux non-scolarisés (avec prédominance absolue des non-scolarisés comme à Langomak et à Khassous) fausse l'objectif de l'EMP ; il faut, à l'avenir, tenir à l'esprit la loi du 26 juin 1976 ; EMP signifie en effet :

- enseignement moyen parce que les jeunes auront dépassé le cycle primaire élémentaire ;

- pratique parce qu'il s'agit de les doter d'un savoir-faire qui leur permette de s'insérer dans leur milieu et d'y imprimer leur action ;

(ii) La formation des formateurs avec le système d'alternance théorie-pratique constitue un élément positif que l'on pourrait étendre à tous les foyers EMP ;

(iii) L'exode rural tire son origine à la fois de la concentration des activités industrielles à Dakar et de la répugnance des jeunes scolarisés à exécuter des travaux manuels. Il faut par conséquent :

- décentraliser les activités économiques modernes dans les régions ;

- battre en brèche les effets inhérents au système actuel d'éducation axé sur le "mythe du diplôme" par la réhabilitation du travail manuel à l'école, comme la loi d'orientation le prévoit d'ailleurs.

Objectifs prioritaires de l'EMP

(i) insertion des 80 % des jeunes qui n'ont pas pu dépasser le niveau primaire dans les circuits de développement de leur milieu ; utilisation des connaissances acquises pendant leur scolarisation ;

1/ Source : Conclusions du Séminaire EMP de Ziguinchor des 2 et 3 août 1976, responsable : Promotion humaine de Bignona.

(ii) meilleure information des populations sur l'EMP afin qu'elles soient impliquées dans le démarrage des foyers et ensuite dans le prise en charge des élèves ;

(iii) bien que destiné aux anciens scolarisés, l'EMP ne doit pas laisser pour compte les non-scolarisés ; il convient donc de se pencher sur leur sort.

Age des formés et durée des cycles

L'EMP doit prendre en charge les enfants âgés d'au moins 14 ans pour une durée de quatre ans. Les jeunes pourraient ensuite recevoir une autre formation plus poussée dans les centres de formation déjà existants : agriculture, élevage, pêche, artisanat.

Implantation des futurs foyers et critères de priorité de leur choix

Les centres seront implantés conformément à la circulaire du 20 juin 1976 :

- dans les chefs-lieux d'arrondissement ou à leur voisinage immédiat
- dans les villages-centres des communautés rurales.

La priorité dans l'implantation des futurs centres sera donnée aux localités bénéficiaires de :

- taux assez élevé de scolarisation
- potentialités économiques : eau, terre, équipement
- projets en opération de développement.

Programmes de formation

Les programmes de formation, les contenus et les méthodes d'organisation et de fonctionnement des futurs centres devront être adaptés aux potentialités et aux motivations des populations des localités et zones où seront ouverts les futurs centres.

Questions diverses

Pour atteindre les objectifs EMP, il faut intéresser les enfants avant la fin de leur scolarité primaire. Dès le CE, une session périodique (une fois par semaine) devrait être consacrée à la préparation à l'EMP dans les écoles primaires ; ceci permettrait d'informer et de sensibiliser les parents en amont de l'EMP. Les services techniques seront également branchés sur l'enseignement des ruraux dans le primaire.

Que faire des non-scolarisés ? il faut chercher une formule pour les associer à l'EMP en tenant compte des suggestions du milieu.

Afin d'éviter la création de nouvelles structures faisant double emploi, l'EMP devrait utiliser les cadres actuels d'animation ainsi que les services techniques en les associant à la définition des programmes et des méthodes.

Annexe 2

Programme de formation théorique pour tous les cadres moyens de l'EMP

Les unités de formation

Première année

1. Initiation à la problématique de l'enseignement moyen pratique

2. Problématique de l'enseignement moyen pratique

   2.1 Economique
   2.2 Sociologique
   2.3 Educative et pédagogique
   2.4 Psychologique

3. Méthodes d'analyse et d'intervention

   3.1 Utilisation pédagogique de la méthode d'analyse du changement social
   3.2 La démarche en conscientisation
   3.3 La formation des jeunes

4. Les grands thèmes

   4.1 La dépendance et l'aliénation
   4.2 L'éducation
   4.3 La pédagogie
   4.4 Le concept de développement

5. Enseignements techniques

   5.1 Technologie
   5.2 Agronomie

Deuxième année : approfondissement des grands thèmes

1. Dépendance

   1.1 Aspects économiques
   1.2 Aspects psychologiques

2. Aliénation

   2.1 Le concept d'aliénation : aspects économiques et psychologiques (étude de cas de modèles aliénants)

   2.2 La résistance au changement

3. Education

4. Pédagogie

5. Développement

6. Analyse de phénomènes économiques

7. Enseignements spécialisés

   7.1 Ecologie
   7.2 Agronomie
   7.3 Technologie
   7.4 Notions générales de planification

Troisième année

1. Méthodologie de la recherche appliquée (en relation avec l'élaboration du mémoire)

2. Changement économique et social

3. Administration

4. Formation aux tâches de responsable de zone/foyer

5. Formations spécifiques

   5.1 Constitution de statistiques
   5.2 Cartographie
   5.3 Linguistique

Programme de la formation spécialisée pour les cadres de l'EMP rural

(a) Animateurs pédagogiques

1. Analyse de la phase préalable
2. Analyse de la formation des adultes
3. La structuration villageoise : analyse sociologique et implications pédagogiques
4. Les transformations villageoises : analyse sociologique et implications pédagogiques
5. Pédagogie pratique

(b) Médiateurs pédagogiques

1. Principes de la formation
2. L'élaboration des fiches pédagogiques : principes et méthodologie
3. La fonction de médiation pédagogique
4. Pédagogie pratique

Programme de la formation pratique pour les cadres de l'EMP rural

La première année, tous les élèves suivent la même formation pratique afin d'être amenés à exercer dans les deux secteurs nécessaires à la mise en oeuvre de l'EMP. Ce n'est qu'à l'issue de la première année que les élèves sont orientés vers la médiation ou l'animation pédagogique.

Première année

1. Initiation au fonctionnement d'un foyer, zone EMP
2. Initiation à la formation des jeunes
3. Initiation à l'animation pédagogique : la phase préalable
4. Initiation à l'animation pédagogique : la formation des adultes
5. La conduite des réunions
6. La médiation pédagogique

Deuxième année

(a) Animateurs pédagogiques

1. L'organisation de la formation des adultes
2. La structuration villageoise
3. Formation des adultes au suivi de la formation
4. La formation décentralisée
5. Les transformations villageoises
6. Initiation économique des paysans
7. La formation des Selbés
8. La formation technique des paysans

(b) Médiateurs pédagogiques

1. L'organisation de la formation
2. Le suivi
3. La formation décentralisée
4. La formation générale au foyer
5. L'initiation à la transcription des langues nationales
6. L'élaboration des fiches pédagogiques
7. L'éducation physique
8. L'éducation artistique

Programme de la formation pratique pour les cadres de l'EMP urbain

(a) Eléments théorie/pratique

1. Observation de la ville ou de la cité
2. La démarche des actions EMP
3. Analyse de la participation active
4. Principes de la formation
5. Initiation à la médiation pédagogique
6. Problèmes de planification et prospection de projets locaux

(b) Médiateurs pédagogiques

1. Principes de la formation
2. La fonction de médiation
3. Pédagogie pratique
4. Organisation de la formation
5. Le suivi
6. La formation décentralisée

Annexe 3 - 1ère partie

Réajustements apportés aux programmes de première année

Réajustements apportés et enseignements tirés de la phase expérimentale	Raisons de ces modifications
A. Réajustements	
Allègement dans toutes les matières (surtout en agriculture).	Trop ambitieux.
Etalement dans le temps pour parvenir à une progression plus lente dans un thème donné.	Idem. Pour répondre à la capacité d'assimilation des enfants et pour permettre plus de travaux pratiques.
Introduction d'un cycle de transition de trois mois avant d'aborder le programme de formation proprement dit.	Créer une transition entre la pédagogie scolaire et la pédagogie EMP.
Ajustements des programmes aux réalisations concrètes en agriculture, artisanat, langue, calcul.	
Ajustement de la formation au niveau effectif : groupe de niveaux, etc.	Niveau de formation générale hétérogène.
B. Conseils et enseignements tirés pour l'extension	
B.1 Nécessité de l'existence d'un champ d'application pratique au foyer et/ou dans les villages avant d'aborder les thèmes suivants :	
Agriculture	Enseignement théorique rendu difficile pour des enfants de cet âge et de ce niveau (... pour savoir faire des planches de légumes, il faut les faire réellement).
Habitat	Pour maçonnerie : faire des briques, tracer des fondations ; participer à une construction réelle ou pédagogique, etc... Pour aménagement du carré : assainissement, ameublement, propreté ; - participer à l'aménagement du foyer ; - "maquettes".
Eau	Le puits - traçage du puits ; - fermaillage d'un puits modèle réduit (30 cm x 50 cm). Recueil eau de pluie - gouttières ; - sacs à eau modèle réduit pour que les enfants participent à la réalisation de ceux du village qui sont un travail en vraie grandeur.
Santé	Faire coïncider les enseignements avec l'époque des maladies.
Cuisine	Faire coïncider les plats étudiés avec la production de denrées et la formation à l'agriculture.
Couture	Faire coïncider les travaux avec les activités d'autres secteurs (quand les garçons font de la maçonnerie, construction de cases, les filles confectionnent un rideau, un dessus de lit, etc.).
Artisanat (menuiserie)	

.../...

Annexe 3 - 1ère partie

(suite)

Réajustements apportés et enseignements tirés de la phase expérimentale	Raisons de ces modifications
B.2 Les champs d'application pratique doivent être adaptés à la force physique des enfants, au temps disponible.	Ne pas transformer les activités pratiques en corvées. Ne pas décourager les enfants par trop d'efforts. Risque de ne pas finir l'action avec suites pédagogiques désastreuses.
B.3 Les champs d'application dans les villages ne sont pas "gratuits" (à objectif seulement pédagogique) mais constituent une amorce du projet d'insertion vraie grandeur. Ces projets doivent être discutés, décidés, mis en chantier par les adultes avant que ne débute la formation dans ce secteur.	Eviter que la formation se fasse en dehors des contraintes de l'insertion ; Eviter que la formation crée des problèmes dans les villages (refus des adultes de voir les enfants expérimenter certaines techniques, d'affecter des terrains, du temps, des outils, etc.).
Il faut que les adultes progressent en même temps que les enfants pour qu'ils acceptent et fassent les changements nécessaires à l'insertion	
Modification des programmes généraux en fonction des propositions paysannes. ↓ Si les villageois décident de faire des cultures maraîchères, ce thème sera inscrit dans la formation. Mais s'ils décident une autre innovation de saison sèche, c'est cette autre innovation qui deviendra thème de formation.	Nécessité de la phase préalable à l'ouverture d'un foyer. Poursuite de l'action auprès des adultes après le démarrage de la formation au foyer.
B.4 Les activités d'enseignement général (français, langue nationale, mathématiques, étude du milieu social, dessin, etc.) doivent s'appuyer sur les activités de formation technique et pratique citées précédemment.	La nécessité de connaissances générales (calcul, lecture, dessin, expression) doit être perçue à travers les problèmes posés dans la pratique.
B.5 Ne pas avoir une pédagogie "sélective et répressive" en matière de langue (sujets brillants en français), mais un apprentissage utilitaire et fonctionnel.	Les meilleurs auront tendance à s'identifier à l'enseignement moyen général ; les faibles se sentiront rejetés, ce qui reproduira la situation de l'école.
B.6 Valoriser la culture et la situation rurale de façon permanente afin de contrebalancer l'attraction de la ville.	

Annexe 3 - 2ème partie

Réajustements apportés aux programmes de deuxième année

Réajustements apportés et enseignements tirés de la phase expérimentale	Raisons de ces modifications
A. Réajustements	
Allègement de certaines matières (agriculture, habitat, santé, élevage)	Trop ambitieux ; trop d'informations données aux enfants par rapport aux réalisations concrètes possibles (vu le temps et l'énergie qu'elles supposent).
En agriculture	
La reprise (sous forme pratique, mais aussi théorique) du projet de cultures maraîchères (approche expérimentale en agriculture systématisée).	Nécessité de concevoir une progression cyclique plutôt que linéaire (approfondissements successifs) ; l'assimilation d'informations nouvelles implique une pratique concrète répétée pour tester la capacité des enfants de traduire en actes des connaissances à un an d'intervalle. Développer la rigueur et l'observation.
En élevage	
- Aborder, sous forme concrète, l'étude du poulailler (réalisation d'un poulailler et donc étude des problèmes posés par la création et l'entretien du poulailler du foyer).	Faire prendre conscience aux enfants des problèmes réels, les faire se confronter à une réalité.
- Aborder l'étude des bovins par le biais de l'agriculture.	Se baser sur l'association agriculture/élevage traditionnels des Sérères. Lier l'élevage à la formation sur la fertilité des sols. Eviter trop d'angles d'approche différents, mais en développer un (l'agriculture) pour arriver à l'autre.
B. Conseils et enseignements tirés pour l'extension	
Les mêmes qu'en première année.	
B.1 Les champs d'application pratique doivent grandir en taille et en nombre par rapport à la première année.	Les enfants sont sensibles à l'effort rentable (c'est-à-dire qui produit quelque chose).
Agriculture	
- Reprise des champs d'application pratique au foyer, mais extension de leur taille.	Idem.
- Diversification des champs d'application (nature, localisation des champs villageois), etc.	
Menuiserie	
- Utiliser les connaissances acquises pour faire des bancs, des tables, etc. pour le foyer.	Idem.
Eau	
- Installer au foyer, ou dans un village, un sac à eau réel (toutes les étapes de la réalisation).	Idem.
B.2) B.3) B.4) cf. première année B.5) B.6)	

Annexe 4

Réalisation des programmes en 1975/76

(Estimation des responsables des foyers sur la réalisation des programmes)

1. Foyer de Langomak

Matière	Activités	Résultats[1]	Remarques
Agriculture	Intensification	1	
	Carré	2	Le suivi a fait défaut dans certains quartiers
Elevage	Expérimentation cultures fourragères	1	Cela intéresse beaucoup
	Poulailler	3	La peste a ravagé l'élevage
Métiers, artisanat	Bougies	1	
	Chaussures	1	
	Savon	2	Problèmes techniques
	Teinture	1	Très bien
	Couture	1	
	Tissage	1-2	Ceintures et bandes tissées pour les espadrilles ; peu important.
	Menuiserie	1	Portes, tables, etc.
Santé	Maladies saisonnières, le corps, les maladies	?	Absence d'informations
Alphabétisation	Première année	1	La méthode utilisée a donné de bons résultats
	Deuxième année	1	Les non-scolarisés sont très motivés pour l'alphabétisation
Français	Exercices liés aux thèmes techniques	Garçons : 1 Filles : 2	Avec méthodes nouvelles Manque de supports pédagogiques
Calcul		1	Nouveau programme plus adapté à nos élèves

1/ 1 = résultats satisfaisants ; 2 = résultats moyens ; 3 = résultats faibles ou nuls.

Annexe 4

(suite)

2. Foyer de Khassous

Matières	Activités	Résultats 1/	Remarques
Agriculture - hivernage - contre-saison	Intensification + diversification	1	
	Innovation : cours + terrain école	2	Manque d'eau
	Relation avec l'hygiène alimentaire	3	Equipement arrivé en retard
Elevage	Problème d'amélioration des races à partir de la production alimentaire	2	Incomplet en raison du manque de bétail devant être affecté par les villageois
Santé	Conjonctivite, paludisme, diarrhées	1	Thèmes bien liés à la période de l'hivernage
Couture	Reprise habits usés d'enfants	1	Très bien
Cuisine		3	Auxiliaire ménagère arrivée en retard, manque d'argent pour ingrédients
Economie domestique		2	Objectifs atteints au foyer mais pas dans le village
Maçonnerie	Construction du foyer (finitions)	2	Reprise des thèmes de la construction précédente
Menuiserie	Construction de portes et de bancs	1	Approfondissement des thèmes "construction du foyer"

1/ 1 = résultats satisfaisants ; 2 = résultats moyens ; 3 = résultats faibles ou nuls.

Annexe 5

Schéma quotidien de formation au foyer

Exemple

Matière : agriculture
Thème : maraîchage
Séquence : le semis

Schéma valable pour 3 jours de formation = 1 séjour

Groupe A - Anciens scolarisés, Salle 1					Groupe B - Non-scolarisés, Salle 2			
Programmes	Heures	Activités de formation	Formateurs	Langues	Activités	Formateurs	Langues	
Evaluation + expression thème technique du jour	1	Confection des planches Ce qu'ils savent des semis	Médiateur A Selbé A "	Français Sérère "	Confection des planches Ce qu'ils savent des semis	Médiateur B Selbé B	Sérère	
Apport informations sur le semis	1/2	Exposés, causerie, démonstration, projection	Paysan CER + médiateur	Sérère	Exposés, causerie, démonstration, projection	"	Sérère	
Travaux pratiques	2	Champs du foyer ou villageois proches						Sérère 2 animateurs A + B
Alphabétisation	1/2							2 Selbés Paysan CER
Exploitation	1/2 2	Contenus Français) révision Calcul) Méthode Reformulation par les élèves Conceptualisation du message technique ... le matin	Médiateur "	Français	Alphabétisation en Sérère Reformulation adaptée et conceptualisation (calcul, croquis, schéma)	"	Sérère	

Annexe 5

(suite)

Schéma hebdomadaire (trois jours) de formation (horaires)

Type d'activité	Thèmes de formation	Heures/semaine par thème
A. Formation technique et pratique		
Apport d'informations (théorie et travaux pratiques)	Agriculture - sols fertilisés - cultures vivrières - cultures nouvelles Eau : puits, utilisation Economie domestique : entretien, hygiène Elevage : le troupeau, association élevage-culture Habitat : maçonnerie, charpenterie Menuiserie Couture, cuisine (filles) Santé	9 h (dont 6 h pratique)
Exploitation des informations	"	1 h
Evaluation	"	1 h 30
	Total	11 h 30
B. Formation générale		
Anciens scolarisés	Consolidation des acquis en : - français, calcul - langues nationales, etc.	4 h 30
Non-scolarisés	Alphabétisation des langues nationales	2 h
Ensemble AS + NS	"Productions" (textes, dessins)	1 h 30
	Total	8 h
	Total général	19 h 30

Remarques : la répartition du temps pour les différents types d'activités change très peu pour les 2ème, 3ème et 4ème années.

Annexe 5

(suite)

Schéma mensuel de formation

Modèle actuel

Semaines	1er jour	2ème jour	3ème jour	4ème à 7ème jour	Heures/formation foyer
1	Formation	Formation	Formation	Village	6 h 30 x 3 = 19 h 30
2	Village	Village	Village		)
3	Formation	Formation	Formation		) 19 h 30
4	Village	Village	Village		)
Total mois					39 h

Modèle proposé pour 1976/77

Semaines	1er jour	2ème jour	3ème jour	4ème à 7ème jour	Heures/formation foyer
1	Formation	Formation	Formation	Village	19 h 30
2	Atelier	Atelier	Atelier		19 h 30
3	Formation	Formation	Formation		19 h 30
4	Atelier	Atelier	Atelier		19 h 30
Total mois					78 h

Annexe 6

Réalisations en vraie grandeur ou en voie d'expansion

Réalisations		Nombre de villages, quartiers, personnes	Investissements, coûts (argent, matériel, travail)	Effets économiques et sociaux
Extension	Vraie grandeur			
	Maraîchage	Six villages environ 110 personnes	Outillage traditionnel de culture : iler, daba, quelques arroseirs (une vingtaine), des boîtes de 5 kg et de 2 kg servant de récipients, semences (par la communauté rurale) Beaucoup de travail : préparation de parcelles, semis et pépinières, repiquage, sarclage, clôtures, arrosage et entretien des champs (plein temps pour environ 40 personnes, moitié ou tiers du temps pour 70 personnes, chacune travaillant avec un ou deux enfants)	Valorisation des bas-fonds inexploités jusqu'ici Besoin de beaucoup de main-d'oeuvre Revenus : un paysan qui se livre au maraîchage de façon continue (novembre à mai) peut gagner environ 10.000 F.CFA par mois Les difficultés de la commercialisation de certains produits très périssables ont créé une demande de techniques de conservation Les paysans qui font du maraîchage se sont groupés en associations villageoises et inter-villageoises
	Plantation d'arbres	Huit villages environ 30 personnes	Beaucoup de travail pour le creusement et la préparation des trous Achat de plants par EMP (50 à 75 F.CFA par plant) = de 800 à 1.000 F.CFA par an	Beaucoup de travail et d'occupations : préparation, arrosage, protection Vergers, brise-vents, reconstitution du parc des "cads" (arbres fertilisants)
	Teinture de tissus	Cinq villages 7 quartiers et environ 80 femmes	Bassines et seaux (utilisés pour la cuisine) Achat de tissus (en attendant que la production de coton soit suffisante pour le tissage) Potasse(pour compléter la potasse produite sur place) Fil, ciseaux, gants de caoutchouc Un fût pour préparer la teinture	Beaucoup d'occupations directes et induites : fabrication de bassins en ciment, fabrication d'outils en bois pour remuer la teinture, culture, collecte et préparation de teinture Satisfaction des besoins familiaux et individuels (vêtements) Vente sur le marché Revalorisation d'une activité traditionnelle, concurrencée par les pagnes dont le prix devient trop élevé par rapport aux ressources
	Culture du coton	Cinq villages (qui font la teinture) + 3 quartiers dans d'autres villages Culture de parcelles dans les "champs de case" par les femmes	Semences (fournies par les services techniques) Terres : environ 100 à 200 m2 par femme Outillage traditionnel et temps de travail	Temps de travail supplémentaire Revalorisation d'une culture traditionnelle de diversification Production de coton pour tissage local
	Collecte et préparation de teinture	Cinq villages	Temps de travail Outillage traditionnel	Occupations supplémentaires Protection et systématisation de la culture de plantes tinctoriales Inventaire de tous les procédés pour teindre Collecte et brûlage de tiges de mil pour produire de la potasse

.../...

Annexe 6

(suite)

Réalisations		Nombre de villages quartiers, personnes	Investissements, coûts (argent, matériel, travail)	Effets économiques et sociaux
Extension	Vraie grandeur			
	Construction de citernes familiales	Sept familles Deux enfants du foyer dans leur famille	Un demi sac de ciment Un morceau de gaine en plastique (environ 350 F.CFA) Temps de travail pour construction margelle et creusement du trou Cinq morceaux de tôle (250 F.CFA) Deux baguettes (100 F.CFA) pour gouttière	Occupations supplémentaires (deux personnes pendant six jours) Disponibilité d'eau propre pendant toute la durée de l'hivernage Economie de peine pour les femmes et accroissement du temps de travail à consacrer aux cultures Amélioration des toitures pour faciliter le recueil d'eau de pluie
	Construction de grands bassins de recueil d'eau de pluie et de leur impluvium	Cinq quartiers dans 4 villages 3 terminés 2 non achevés	Pour un bassin de 15.000 litres 15 sacs de ciment 9.000 F.CFA 1.200 sachets plastique à 4 F.CFA 4.800 F.CFA 10 m de plastique étanche 2.000 F.CFA fil de fer 1.000 F.CFA divers 3.000 F.CFA environ 20.000 F.CFA 1 brouette, 2 pelles, 1 pic + outillage individuel	Occupations supplémentaires (70 personnes pendant six jours) Pendant l'hivernage : eau disponible pour arrosage complémentaire d'arbres et pour le bétail En saison sèche : maraîchage, arrosage d'arbres, bétail
Fabrication de hamacs		Un village 5 personnes	Fibres de baobab Outillage traditionnel	Occupation supplémentaire Activité traditionnelle revalorisée Vente : 3.000 F.CFA sur le marché 1.200 à 1.500 F.CFA dans les villages Environ 4 à 6 hamacs par mois sont prévus
Tricotage de bonnets		Un village un groupe d'une dizaine de jeunes	Vieux pulls et chaussettes vendus 25 F.CFA pièce sur le marché	Occupation supplémentaire Un bonnet par jour et par personne vendu à 200 F.CFA Très forte demande
Coopérative d'élevage et de commercialisation de porcs		Dix villages environ 450 personnes	L'entreprise doit commencer avec 766 porcs	Beaucoup d'occupations directes : construction des enclos, soins, ... et induites : production d'aliments Revenus (prévus) importants si vente directe sur le marché (N'Bour/Dakar) - gains espérés de 50 F.CFA supplémentaires par kg
Préparation, intensification, diversification (Herbes fourragères)		Douze villages avec 30 parcelles d'essais dans les champs individuels et 8 champs collectifs (arachide, maïs, coton, niébé, etc...) Environ 35 adultes et les enfants du foyer Cinq personnes dans des parcelles d'essais et multiplication	Semences Terres Fumier, coques d'arachide Outillage traditionnel	Occupations supplémentaires Amélioration qualitative et quantitative de la production en utilisant des ressources locales et des moyens importés

Annexe 7

Zone de Kabounayes : principales caractéristiques des villages

Villages-centres avec écoles	Nombre de satellites	Population des villages-centres 1/	Scolarisation 1975/76			Remarques
			Classes	Effectif G	Effectif F	
Bourrek	2	757	1-2	107	9	Très ouvert au changement - profil Koubanao
Koubelan	-	832	1-4	134	42	Village-leader traditionnel - de nombreux commerces existaient auparavant - premières écoles - en déclin actuellement au profit de Koubanao
Koubanao	6	1.514	1-4	136	27	Village le plus dynamique de la zone des Kabounayes (cf. explication donnée dans le texte)
Djigouinoum	-	645	1-2	35	17	Village récemment désenclavé - indices nombreux d'aptitudes au changement depuis l'implantation de l'école
Djilagoune	-	747	1	83	30	Idem Djigouinoum
Fintok	-	884	1-2	92	5	Sous l'influence du modèle Koubanao - grosses possibilités d'action
Ndleba	2	439	1-3	113	22	Proche de la route provinciale, donc possibilités accrues - cependant exiguïté de l'espace agricole (forêt classée)
Ounk	-	762	1-3	110	15	Centre commercial traditionnel de la zone - marchés, magasins - concurrence avec Koubanao
Santak	5	447	1-2	40	2	Idem Ndleba
Souda	6	812	1-2	68	11	Idem Ndleba
Tobor	-	954	1-2	51	27	Idem Djigouinoum
Total		8.793		969	207	
				1.176		

1/ Il faut ajouter 6.502 personnes dans les 21 "villages-satellites", soit un total de 15.295 habitants pour la zone.

Annexe 8

Chronologie des activités significatives de l'EMP, branche urbaine

Date	Type d'activités	Lieu	Participants	Thèmes de travail	Résultats
Août 1975	Recueil d'informations sur la zone de Bargny	Dakar Bargny	EMP + services compétents + contact avec administration locale	Economie Eléments sociologiques Habitat	Connaissance de la zone
Septembre-octobre 1975	Prise de contact avec la population par quartier (23 quartiers)	Bargny	Chefs de quartier Autorités locales	Présentation de l'équipe Préparation de l'assemblée générale du quartier	Préparation des assemblées générales qui devraient se tenir en octobre
Octobre 1975	Prise de contact avec la population par quartier (23 quartiers)	Bargny	Populations des quartiers	Présentation de l'équipe Présentation du projet, ses objectifs, son fonctionnement	Intérêt des parents pour une forme d'éducation des enfants qui les occuperait une partie de l'année, tout en donnant une formation assez pratique Questions sur la nature de la participation de la population : finance ; forme éducative Questions sur l'âge, le sexe, le niveau de formation des enfants pris en charge Questions sur le diplôme délivré
Octobre-nov. 1975	Prise de contact avec les associations (économiques, traditionnelles de jeunes, de femmes, religieuses, etc.)	Bargny	Responsables des associations (ou assemblées générales)	Présentation de l'EMP Recherche de collaboration avec l'EMP sur les convergences entre les objectifs des associations et de l'EMP	Recensement des associations Pour les associations économiques, intérêt d'une formation qui maintiendrait l'activité économique dont ils ont la maîtrise totale ou partielle Pour les associations de jeunes (20 ans), accord pour encadrer les enfants Certaines associations croyaient à une vérification de leur fonctionnement et à un contrôle de leurs finances
Dernière semaine d'oct. 1975	Bilan de travail	Rue Vincens Dakar	Equipe EMP de Bargny	Réflexions sur l'assemblée générale et contact avec les groupes et associations Ajustement de la stratégie d'intervention	Choix de deux quartiers test : Ndiolmane et Ngouye Daga pour la création des "noyaux" Découpage de la ville en zones réparties entre les agents pour assurer une présence plus suivie
27 déc. 1975	Constitution de noyaux dans les quartiers test	Ngouye Daga	Population du quartier	Constitution du noyau : principe de constitution ; utilité du noyau ; transmission de l'information	Reprise du système EMP et de ce qu'il est Revendication d'emploi pour les jeunes Accord pour le choix des membres du noyau
7 janv. 1976		Ngouye Daga	Population du quartier	Désignation des membres du noyau	La population demande comment le noyau peut faire son travail Quel appui aura-t-il ? Nomination des membres
Janvier-février 1976	Réunions de travail avec le noyau de Ngouye Daga	Ngouye Daga	Membres du noyau	Réflexions sur la situation économique de Bargny	Recensement des différentes activités économiques, tant dans le quartier que dans l'ensemble de la cité
Février 1976	Mise sur pied cellule Ndiolmane	Ndiolmane	Population du quartier	Formation du noyau sous l'égide de la seule population	Liste des membres du noyau à remettre trois jours après

Annexe 8
(suite)

Date	Type d'activités	Lieu	Participants	Thèmes de travail	Résultats
Dernière semaine février 1976	Bilan de travail	Rue Vincens Dakar	Equipe EMP Bargny	Analyse des résultats des quartiers test et de la situation générale du travail à Bargny	Remise en cause du découpage zonal de la ville Accentuation du travail dans les quartiers intéressés par le projet en vue de créer des effets d'entraînement
23 fév. 1976	CRD	Gouvernance Cap-Vert	Membres du CRD	Présentation du système EMP Bilan des activités menées jusqu'ici dans les zones du Grand Dakar et de Bargny	Débats autour du projet
27 fév. 1976	CDD	Préfecture Rufisque	Membres du CDD	Présentation du système EMP Bilan des activités menées jusqu'ici dans les zones du Grand Dakar et de Bargny	Engagement du Préfet à participer aux actions EMP Contact avec les services techniques (urbanisme notamment) Affectation d'un local à Rufisque (bureau)
Mars-avr. 1976	Réunions informelles	Quartiers Bargny	Equipe EMP et groupes de population	Réflexions sur le système EMP, sur l'école classique, les problèmes d'insertion, la prise en charge par les populations et sur les thèmes de formation	Meilleure compréhension de la part de la population du projet EMP
23 mars 1976	Assemblée générale	Mairie de Bargny	Experts de la Banque mondiale Délégués de quartiers Directeur et équipe EMP	Visite de la zone par ces différentes autorités (Banque mondiale, Directeur) Contact avec les populations	Occasion pour les populations de rencontrer le Directeur et de "contrôler" les informations reçues de l'équipe EMP
7 mai 1976	Réflexions "jeunesse en milieu urbain"	Grand Yoff	CRODAK II, YMCA, animation urbaine, EMP, DRP	Les différentes approches pour l'encadrement des jeunes dans le milieu urbain	Non-opération des démarches vis-à-vis des jeunes et vis-à-vis des adultes
15 mai 1976	Assemblée générale des représentants des quartiers	Mairie de Bargny	Représentants des quartiers Equipe EMP	Détermination des critères de choix du terrain Information sur les journées de réflexions à tenir sous forme de séminaire, en vue de prise de décision pour la concrétisation du projet	Option pour deux terrains - détermination des populations quant au système EMP - volonté de concrétisation des actions EMP
21 au 23 juin 1976	Journées d'études	Maison des jeunes, Bargny	Cinq délégués par quartier Equipe EMP Plus nombreux adolescents Services techniques	Thème d'implication Formation au sein du foyer Choix des options économiques Evaluation de la démarche Choix définitif du terrain	Engagement de la population pour assurer une partie de la formation Formation au foyer et sur les lieux de production Demande d'appui pour élargir la production Choix définitif du terrain A partir de ce moment, pression de la population pour accélérer le travail
Juillet 1976	Recensement des jeunes	Bargny	Un responsable par quartier Les jeunes	Sondage pour le recrutement : âge, niveau de formation, sexe, occupation actuelle	Trois cents jeunes recensés ; âge 14 à 15 ans, en général Sexe masculin, presque exclusivement Niveau de formation CM, CM Aucune activité, le plus souvent
Août 1976	Visite du terrain retenu pour la construction	Terrain retenu	Délégués des quartiers Préfet Services techniques Equipe EMP	Visite du terrain Choix de construction Que va-t-on mettre dans ce foyer ? Utilisation du foyer	Détermination du Préfet Liste de ce que le foyer doit comprendre Demande de concevoir le foyer comme un centre d'animation pour la localité Décision de visiter le chantier de Niaming Bornage du terrain par le Service du cadastre
26 août 1976	Visite du chantier	Caritas Niaming	Délégués maçons de Bargny BUNDA	Visite d'un chantier similaire à celui probable de Bargny Recueil des observations des délégués des maçons Information de la population de Bargny par les délégués des maçons sur les influences possibles pour l'habitat de la localité	Discussion du choix des fondations Embauche de trois maçons de Bargny sur le chantier pour qu'ils se familiarisent avec ce type de technologie

Annexe 9

Coût de création et de fonctionnement d'un foyer EMP (en F.CFA)

Foyer de Khassoua

(Avec certains éléments de calcul empruntés au foyer de Langonak pour parvenir à la définition d'un foyer-type actuel)

Situation actuelle	Coût	Besoins supplémentaires (Fin des travaux avril 1977 si début janvier 1977)	Coût
1. Constructions		1. Constructions	
Un grand bâtiment (9 x 7) (parpaings et tôles)		Une case pour les délégués (4 x 6) (parpaings et paille)	
Deux cases carrées (4 x 4) (parpaings et paille)		Une case pour les scolarisés (4 x 4)	
Une case ronde (ø 6) (parpaings et paille)		Une case pour les filles - rangement de leurs affaires (ø 6)	
		Une case pour teinture (ø 6)	
Soit pour ces quatre bâtiments :		Une case menuiserie (4 x 4)	
- 3.500 parpaings		Une case agriculture-élevage (4 x 4)	
main-d'oeuvre	17.500	Une case petit artisanat (4 x 4)	
ciment (4,5 tonnes à 12.000 F.CFA)	54.000	Un magasin (5 x 7) (toit en tôle)	
- construction des bâtiments			
latérite : 3 voyages à 10.000 F.CFA	30.000	Latrines	
ciment (4 tonnes à 12.000 F.CFA)	48.000	Un logement pour stagiaires (4 x 6)	
main-d'oeuvre	90.000		
chevrons bois blanc	30.000	Cinq logements formateurs	
poutres de rônier : 75 à 500 F.CFA	37.500	- 1 en ogive de 2 pièces (8 x 4)	
tôles : 45 à 900 F.CFA	40.500	- 2 rectangulaires (7 x 4)	
paille	20.000	- 2 ronds (ø 6)	
menuiserie	60.000		
fer à béton	15.000	Un puits	
	442.500	Soit pour 14 bâtiments, un puits et des latrines (compte tenu d'une augmentation prévisible des prix)	
- contrepartie paysanne à la construction			
10 jours/mois x 6 mois x 25 personnes = (construction, toits, peinture, transport matériaux)	1.500 j/homme	- 16.000 parpaings	
		main-d'oeuvre	128.000
		ciment (20 tonnes à 14.000 F.CFA)	280.000
		- construction	
		latérite : 8 voyages à 10.000 F.CFA	80.000
		ciment (15 tonnes à 14.000 F.CFA)	210.000
		main-d'oeuvre	450.000
		chevrons bois blanc	60.000
		poutres de rônier 400 à 600 F.CFA	240.000
		tôles (50 m2)	36.000
		paille	100.000
		menuiserie	350.000
		fer à béton	80.000
			2.014.000
2. Equipement		2. Equipement	
(a) Mobilier		(a) Mobilier	
(néant)		30 tables pour élèves, 40 bancs et 40 chaises 12 armoires, 1 bureau, 16 étagères, 10 tableaux noirs, 20 panneaux muraux, 20 cantines métalliques, 12 lits	800.000
(b) Matériel pédagogique et technique			
Matériel de cuisine	67.000	(b) Matériel pédagogique : matériel coopérative enseignement laïc, documentation, petit outillage, couture, artisanat, etc. outillage agricole, élevage Réalisations technologiques diverses (éoliennes, poulaillers, etc.)	1.100.000
Matériel de menuiserie)			
" " maçonnerie)			
Clés à fer)	516.000		
Matériel de marâchage)			
" " traitement)			
Deux limographes	20.000		300.000
Un projecteur diapositives	20.000		
	603.000		2.200.000

.../...

Annexe 9

(suite)

Situation actuelle	Coût	Besoins supplémentaires (Fin des travaux avril 1977 si début janvier 1977)	Coût
3. Fonctionnement		3. Fonctionnement	
(a) Salaires des agents de l'EMP			
5 agents x 65.000 F.CFA/mois x 12	3.900.000		
(b) Véhicule			
2.016 km/an	174.000	(Renouvellement tous les trois ou quatre ans)	
Entretien, réparation 8.000 F.CFA/mois x 12	96.000		
(c) Caisse d'avance			
de 90.000 FCFA, renouvelable une fois, soit	180.000	(renouvelable chaque année)	
(Achat de matériaux pour travaux pratiques, petit matériel courant)			
(d) Contribution des villageois			
Fabrication d'outillage, réalisations diverses, entretien et réparation du foyer, encadrement des jeunes 10 personnes x 14 jours x 9 mois =	1.260 j/homme		
Encadrement et suivi des jeunes dans les villages 12 personnes x 10 jours x 12 mois =	1.440 j/homme	(chaque année)	
Contribution à l'alimentation des enfants 20 kg de mil/enfant/an à 36 F.CFA le kg	p.m.		
(e) Fournitures diverses			
Papier, encre, craie, crayons, etc.	100.000 par an	(chaque année)	
Total	4.450.000		

Note : avec, en moyenne, 240 élèves par foyer, le coût unitaire de fonctionnement est de l'ordre de 18.500 F.CFA par an.

88

Annexe 10

Recommandations d'ordre méthodologique et pédagogique

1. Les objectifs, les programmes et progression de formation EMP ont été revus et adaptés, à plusieurs reprises, à partir de l'expérience du foyer de Langomak. Ce travail d'adaptation devrait cependant être poursuivi pendant un ou deux ans encore dans les futurs centres régionaux afin que les programmes correspondent au maximum aux conditions humaines et économiques de chaque gouvernance tout en gardant, bien entendu, les orientations et les éléments communs établis à M'Bour sur le plan national. Ce travail d'adaptation finale aux réalités régionales devrait se faire en étroite liaison avec l'équipe chargée de la phase expérimentale afin, notamment, d'éviter un éclatement des méthodes déjà mises en place en plusieurs variantes trop éloignées du modèle central.

2. Les problèmes relatifs à une meilleure connaissance des partenaires pédagogiques des futurs foyers : promotions d'élèves, animateurs, médiateurs, intervenants extérieurs, paysans formateurs et milieu familial villageois, devraient être résolus dans les nouveaux foyers, dès leur première année de fonctionnement. Durant la phase expérimentale, ces aspects n'ont pas été suffisamment traités. Une méthode et des outils de travail rationnels devraient être établis pour observer et relever systématiquement au moins quatre séries de données :

- les caractéristiques des élèves d'une promotion : âge, niveau, statut social des parents ;
- le degré d'assiduité et de travail dans le foyer et sur le terrain ;
- les aptitudes et les motivations de chaque élève ;
- les résultats obtenus en fin de période (trimestre) : acquis théorique, pratique, sociabilité.

Une évaluation simple, à échelle binaire ou trinaire, de ces caractéristiques et résultats, permettra de faire régulièrement le point des itinéraires pédagogiques de chaque discipline et type d'activité, ainsi que de l'ensemble des progressions. Les formateurs seront ainsi plus à même de maîtriser leur travail et d'apporter des modifications éventuelles à leur stratégie et conduite des groupes ou sous-groupes respectifs.

3. Les actions de transformation entreprises par les formateurs EMP dans les villages devraient être moins dispersées, moins ambitieuses qu'elles ne le furent dans les deux foyers expérimentaux. Ces actions seraient, par contre, davantage liées à un schéma concret d'insertion établi pour chaque élève dès la deuxième ou troisième année et figurant dans son dossier. Ce schéma constituerait l'objectif final de la formation. Il serait une sorte de contrat de formation-insertion conclu entre trois parties : l'élève et sa famille (élargie), le foyer EMP, la communauté rurale. Ce type de relation à caractère quasi juridique, liant objectivement les partenaires, semble indispensable pour éviter un retour à une situation purement scolaire sans conséquence pratique significative.

4. La part des intervenants extérieurs dans le travail des foyers peut être accrue et davantage élaborée. Certains des agents des services techniques et de développement des départements, arrondissements et communautés respectifs, auraient à ces fins une vocation officielle de co-formateurs EMP. Des stages pour les former à cette tâche seraient conduits par l'EMP sous l'égide de la Commission mixte régionale. De leur côté, les enseignants des écoles primaires doivent être "responsabilisés" et associés aux activités des foyers. Le cycle EMP, en tant que formation post-scolaire, est en effet l'affaire commune des enseignants des deux structures. Une sensibilisation des jeunes élèves des classes primaires à leur orientation éventuelle ultérieure vers les foyers EMP est hautement souhaitable. Les formateurs EMP devraient participer aux activités des écoles liées à ces objectifs. Inversement, les instituteurs feront des prestations dans les foyers auprès de leurs anciens élèves. Ceci représente une amorce discrète d'une réforme d'enseignement dans une optique active et ruralisée. Des effets psychologiques favorables de cette collaboration entre formateurs des deux structures seront rapidement perçus.

5. Des méthodes pédagogiques d'entraide devraient être promues entre groupes d'élèves de niveaux et aptitudes différents. Les scolarisés participeraient ainsi, à côté des formateurs, à la réalisation de certains programmes de formation générale des non-scolarisés. Parmi les scolarisés, ceux qui ont un meilleur niveau ou des aptitudes pratiques particulières seront pris comme relais ou auxiliaires pédagogiques par les formateurs. Cette entraide suppose une bonne connaissance du niveau et des aptitudes de chaque élève. Des tests simples peuvent être utilisés pour mesurer ce niveau. Les élèves sont réunis ensuite dans des sous-groupes homogènes. Les progressions de chaque trimestre sont ajustées en fonction de l'évolution de ces sous-groupes, étant entendu que certains élèves peuvent passer plus rapidement que d'autres dans un sous-groupe supérieur. Outre l'intérêt pratique immédiat, cette pédagogie d'entraide constitue en elle-même un objectif de formation au plan civique et coopératif. L'élève, en particulier le donneur, sera le premier bénéficiaire de cet effort supplémentaire lors de sa future insertion dans le village, surtout s'il doit s'intégrer, comme il est probable, dans des structures de développement de type mutualiste et coopératif.

6. L'EMP en milieu urbain se trouve dans un contexte particulier, à la fois plus favorable et plus contraignant ; plus favorable si l'on considère les effectifs nombreux des jeunes scolarisés susceptibles d'aller dans les foyers, ainsi que les structures sociologiques et mentales plus évoluées ou les possibilités plus larges de communication entre partenaires. Cependant, la place et la finalité concrète d'un enseignement post-scolaire en ville, calqué en grande partie sur les principes et l'expérience de l'EMPR, sont moins évidentes. En effet, non seulement le contexte mais les objectifs terminaux eux-mêmes des deux branches EMP diffèrent manifestement :

- pour l'EMP rural, il s'agit de former, en vue d'une insertion dans leur village, un maximum de jeunes y compris les non-scolarisés ; ces jeunes font toujours partie de leur groupe familial et villageois quant à leur statut social et à leur mentalité ; à la sortie du cycle EMP, ils bénéficient d'une structure d'accueil déjà en place, c'est-à-dire l'exploitation familiale, plus ou moins "transformée" dans ce but par l'intervention des formateurs EMP assistés par les agents techniques ;

- pour l'EMP urbain, au contraire, il s'agit de préparer à la vie active de jeunes scolarisés des villes, désoeuvrés, "acculturés", sans perspectives d'avenir, à la merci des risques et tentations des grandes agglomérations.

Là où l'EMP rural peut théoriquement atteindre les buts proposés : former convenablement des jeunes pour une insertion dans leur milieu, l'EMP urbain ne peut assurer qu'un objectif partiel, intermédiaire, de pré-formation : sortis de leur cycle de quatre ans, les élèves des foyers EMP urbains ne sauront pas au juste quels seront leur emploi précis, leur employeur ou le cadre de leur futur travail : entreprises publiques ou privées, particuliers (artisans ou commerçants) ou autres. Dans ces conditions, il apparaît que l'EMP urbain ne peut prendre comme modèle de référence ce qui a été fait par la branche rurale durant la phase expérimentale. Il doit forger ses propres méthodes et outils de travail et tenir compte encore plus que la branche rurale de ce qui se fait dans ce domaine de formation par d'autres structures publiques ou privées.

Il appartient aux deux foyers EMPU à ouvrir à Dakar et à Bargny de trouver des solutions adaptées aux contraintes d'ordre socio-culturel, institutionnel, économique et financier. C'est dire que pour l'EMP urbain sa propre phase expérimentale commencera avec l'ouverture des deux premiers foyers, escomptés dès 1977.